
Vue d'ensemble

En 2012, l'activité se contracte dans la zone euro

Dorian Roucher*

En 2012, l'activité mondiale ralentit sous l'effet de la propagation de la crise des dettes souveraines en Europe et du coup de frein des économies émergentes (*figure 1*). Le PIB des économies avancées n'augmente ainsi que de 1,3 % après + 1,6 % en 2011. Face à la progression de l'inflation, les autorités des pays émergents resserrent leurs politiques monétaire et budgétaire, ce qui fait nettement ralentir l'activité dans ces économies. À partir de la mi-2011, les économies européennes pâtiennent du durcissement des conditions de crédit, résultant des tensions financières dans plusieurs pays, et de l'intensification des mesures de consolidation budgétaire mises en œuvre pour restaurer la crédibilité des États. L'activité se contracte en 2012 dans la zone euro, contribuant fortement au ralentissement de l'économie mondiale via les canaux commerciaux. À l'inverse, le *stimulus* budgétaire mis en œuvre au Japon pour accélérer la reconstruction dans les régions détruites par le séisme y permet un net rebond de l'activité. Aux États-Unis, malgré la baisse des dépenses publiques, la croissance se maintient autour de 2 %, soutenue par une politique monétaire très active.

1. Taux de croissance du produit intérieur brut

	en %				
	2008	2009	2010	2011	2012
Économies avancées	0,0	- 3,4	3,0	1,6	1,3
Zone euro	0,3	- 4,3	1,9	1,5	- 0,5
Allemagne	0,8	- 5,1	4,0	3,1	0,9
Espagne	0,9	- 3,7	- 0,3	0,4	- 1,4
France¹	- 0,1	- 3,1	1,7	2,0	0,0
Italie	- 1,2	- 5,5	1,7	0,5	- 2,4
Pays-Bas	1,8	- 3,7	1,6	1,1	- 1,0
Belgique	1,0	- 2,7	2,4	1,8	- 0,2
États-Unis	- 0,3	- 3,1	2,4	1,8	2,2
Japon	- 1,1	- 5,5	4,7	- 0,5	2,0
Royaume-Uni	- 1,0	- 4,0	1,8	1,0	0,3
Suède	- 0,8	- 5,0	6,3	3,8	1,1
Suisse	2,2	- 1,9	3,0	1,9	1,0
Canada	1,1	- 2,8	3,2	2,6	1,8
Australie	2,7	1,4	2,6	2,4	3,6
Corée du Sud	2,3	0,3	6,3	3,7	2,0
Pays émergents					
Turquie	0,7	- 4,8	9,2	8,8	2,2
Fédération de Russie	5,5	- 8,0	4,4	4,3	3,6
Brésil	5,2	- 0,3	7,5	2,7	0,9
Mexique	1,2	- 6,0	5,3	3,9	3,9
Chine	9,6	9,2	10,4	9,3	7,8
Inde	6,2	5,0	11,2	7,7	4,0
Indonésie	6,0	4,6	6,2	6,5	6,2

1. Données non-CJO.

Sources : Insee, FMI, instituts statistiques nationaux.

* Dorian Roucher, Insee.

La crise financière européenne se poursuit

La crise des dettes souveraines s'est nettement approfondie dans la zone euro à l'été 2011 et malgré une amélioration en cours d'année, reste prégnante en 2012. Après avoir fortement augmenté fin 2011, les taux d'intérêt des dettes souveraines, en particulier espagnoles et italiennes, baissent globalement en 2012, mais ils continuent de connaître des épisodes de fortes tensions (*encadré*).

Encadré

La crise financière se poursuit dans la zone euro en 2012

Vincent Alhenc-Gelas*

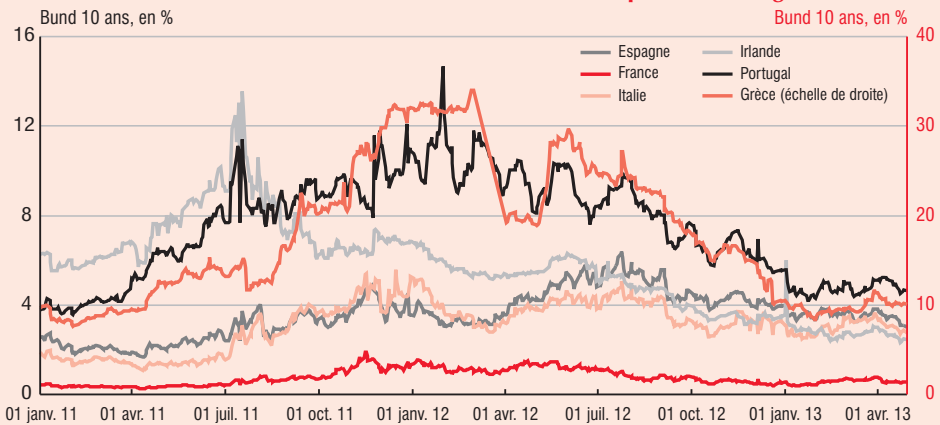
En 2012, les tensions sur les dettes souveraines européennes connaissent à nouveau des périodes de forte intensité dans un contexte d'incertitude sur la solidité des finances publiques de certains États de la zone euro et de ralentissement conjoncturel marqué. Toutefois, à partir de l'été, les actions conjointes de la Banque centrale européenne et des gouvernements permettent de stabiliser les marchés financiers même si les encours de crédit continuent de reculer.

Début 2012, les actions de la Banque centrale européenne et des gouvernements favorisent une baisse des tensions financières dans la zone euro

À partir de l'été 2011, la décision d'appliquer une forte décote à la dette obligataire grecque détenue par les agents privés, et le risque qu'un traitement similaire soit appliqué à d'autres États européens, entraînent une intensification de la crise des dettes souveraines, matérialisée par un creusement des écarts (*spreads*) avec le rendement de la dette souveraine allemande (*figure 1*). Les bilans des banques européennes étant exposés au risque souverain (ces dernières détiennent à leur actif des montants importants de titres émis par les États), la défiance envers les États se propage aux banques, provoquant une crise sur le marché interbancaire qui pénalise leur refinancement.

Ces tensions se répercutent de manière hétérogène sur les systèmes financiers des différents pays de la zone euro parce que les flux monétaires internationaux diminuent au profit d'une renationalisation des circuits de financement. En particulier, les investisseurs des pays financièrement les plus solides de la zone euro se montrent plus réticents à financer les déficits courants des États de signature de moindre qualité, en raison de la corrélation entre risque souverain et risque de défaut bancaire. Ainsi, les créances détenues par les pays en excédent courant sur les pays en déficit courant cessent d'être soldées par les prêts consentis par les agents privés des États excédentaires à leurs homologues des États déficitaires : c'est pourquoi à partir de la fin 2011 les soldes des banques centrales au sein

1. Écarts de rendement entre les dettes souveraines en Europe et l'Allemagne

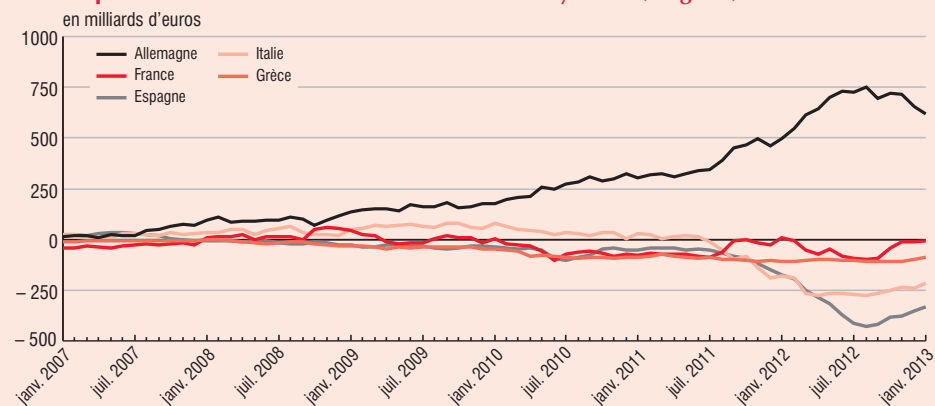


* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

Encadré (suite)

du système européen de paiement divergent (figure 2), les banques centrales étant amenées à se substituer aux agents privés.

2. Déséquilibre du bilan des BCN vis-à-vis de l'eurosystème (Target 2)



Source : Eurosystème.

Cette fuite des capitaux des pays de la « périphérie » de la zone euro vers son cœur provoque un durcissement des conditions de financement des secteurs privés dans les pays les plus touchés par la crise de la dette, ce qui altère la bonne transmission de la politique monétaire : le bas niveau des taux pratiqués par la BCE ne se transmet que très partiellement aux emprunteurs des pays affectés par les crises souveraines.

Afin de pallier le double risque d'une crise de liquidité au sein du système bancaire et d'un rationnement du crédit dans certains pays auquel ces évolutions conduisent, la BCE met en œuvre deux opérations exceptionnelles de refinancement en décembre 2011 et février 2012. Ces opérations se présentent sous la forme de prêts à trois ans accordés aux établissements bancaires, à hauteur globale de 1 019 milliards d'euros (dont 521 milliards d'euros de création monétaire nette, le complément résultant de la renégociation des échéances de prêts de plus courte maturité qui préexistaient).

En parallèle à l'action de la BCE, les gouvernements cherchent à apaiser les tensions sur les dettes souveraines. D'une part, les efforts de consolidation budgétaire sont intensifiés, en particulier en Espagne et en Italie ; d'autre part, l'accord sur un « pacte budgétaire » européen, négocié entre décembre 2011 et mars 2012 (entré en vigueur en janvier 2013), et la réforme du pacte de stabilité et de croissance, introduite sous le nom de « six-pack » et rendue effective par le conseil européen de décembre 2011, rétablissent en partie la confiance dans la trajectoire future des finances publiques des pays de la zone euro.

Les actions conjointes de la BCE et des gouvernements européens entraînent une détente des conditions de liquidité des banques européennes, et endiguent le risque d'une crise majeure du crédit. Dès lors, les tensions financières s'apaisent au premier trimestre 2012 et les écarts de taux entre les différents pays de la zone euro se réduisent nettement (figure 1).

Regain de tensions sur les marchés interbancaires et souverains à partir du deuxième trimestre 2012

Toutefois, à partir de mars 2012, les inquiétudes sur la solidité financière de certains États européens se ravivent (figure 1), en raison à la fois de la dégradation des perspectives économiques dans la zone euro, qui fragilise la consolidation budgétaire, et d'évolutions spécifiques à la Grèce et à l'Espagne.

En effet, en mai puis en juin, la difficulté de la Grèce à faire émerger une majorité de gouvernement génère des doutes sur la poursuite de son programme d'ajustement structurel. En Espagne, la hausse des défauts de paiements sur les crédits octroyés par les banques rend nécessaire une recapitalisation de ces dernières : l'éventualité que cette recapitalisation soit menée par l'État provoque une détérioration des conditions de financement de la dette souveraine espagnole, entraînant elle-même, du fait de l'exposition du secteur bancaire au risque souverain, une accentuation des inquiétudes sur la solvabilité des banques du pays. La corrélation du risque bancaire et du risque souverain joue, là encore, un rôle majeur dans l'exacerbation des tensions financières. Dès lors, les taux souverains des pays périphériques repartent nettement à la hausse à partir de mars 2012, atteignant en juillet 2012 leur plus haut niveau depuis l'été 2011.

Encadré (suite)

Recapitalisation des banques espagnoles et premiers pas vers une union bancaire

La recrudescence des tensions sur le marché de la dette souveraine conduit la BCE à réagir vigoureusement : en juillet, le président de la BCE déclare ainsi publiquement que, dans le cadre de son mandat, la Banque centrale est décidée à tout faire pour préserver l'euro. Puis, en septembre, la BCE met en place les « Opérations monétaires sur titres ». Dans le cadre de ce programme, la BCE se tient prête à acheter un montant illimité de titres de dette souveraine émis par un État de la zone euro, à condition que celui-ci ait présenté une demande d'aide auprès du Mécanisme européen de stabilité (MES).

De leur côté, les gouvernements européens cherchent également à apaiser les tensions. Le conseil européen de juin 2012 s'engage ainsi à accorder à l'Espagne une aide allant jusqu'à 100 milliards d'euros affectée à la recapitalisation de son système bancaire, et décide de mettre en place un mécanisme de surveillance unique des banques de la zone euro. Celui-ci doit notamment permettre, à terme, d'éviter le renforcement mutuel des tensions sur la dette souveraine et sur le système financier d'un pays européen.

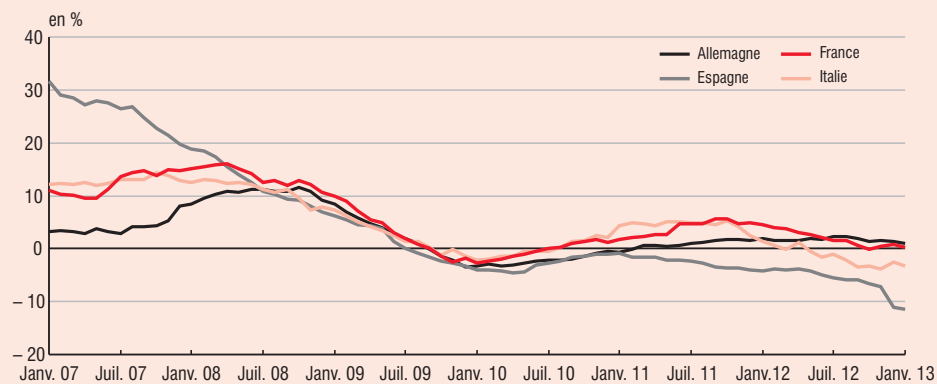
Au second semestre 2012, les tensions s'apaisent, mais le financement des économies européennes reste difficile

Grâce à ces mesures, les écarts de rendement entre les pays de la zone euro se réduisent à partir de juillet 2012. La baisse des tensions et l'abondance de liquidité injectée par la BCE depuis le début de l'année 2012 soutiennent le prix des actifs boursiers, revenus début 2013 à des niveaux comparables à ceux du début de l'année 2011, mais le financement des économies européennes demeure difficile fin 2012 parce que le fonctionnement du marché monétaire européen reste altéré et que les conditions d'octroi de crédit aux agents privés ne se sont pas détendues.

L'intervention massive de la BCE lors des opérations de refinancement de très long terme de décembre 2011 et février 2012 a fait diminuer le risque d'une crise de liquidité pesant sur le marché monétaire, mais la fragmentation financière au sein de la zone euro reste forte. En effet, les banques ont substitué au financement interbancaire les financements octroyés par les banques centrales nationales et les soldes de ces dernières vis-à-vis du système européen de paiement restent élevés (figure 2). Ainsi, le marché monétaire est caractérisé par des taux très bas et une très faible volatilité, parce qu'en réalité, la demande pour le financement interbancaire est faible, en raison d'une confiance insuffisante entre banques.

Parallèlement, les encours de crédit en zone euro diminuent constamment au cours de l'année 2012 et ce mouvement s'accroît même au second semestre. Ce repli provient des situations contrastées entre pays, l'essentiel de la baisse étant le fait des économies les plus en difficulté de la zone euro, tandis que les encours de crédit restent en légère croissance en France et en Allemagne (figure 3). Malgré l'abondance de liquidités, la transmission de la politique monétaire européenne reste altérée : ainsi, en Espagne et en Italie, les taux d'intérêt accordés aux agents privés n'ont que partiellement suivi la baisse des taux souverains depuis l'été 2012 et les banques ne desserrent pas leurs conditions d'octroi de crédit parce que les perspectives d'activité sont faibles et que le risque de défaut est jugé élevé.

3. Croissance annuelle des encours de crédit aux sociétés non financières en zone euro



La consolidation budgétaire s'impose dans toutes les économies avancées, sauf au Japon

Accommodante en 2009 et 2010, l'orientation des politiques budgétaires a pris un tour plus restrictif depuis 2011. En Europe, face à l'aggravation de la crise des dettes souveraines, les États cherchent à renforcer la soutenabilité de leurs finances publiques et des plans additionnels de réduction des déficits sont mis en place en Italie, en Espagne et en France. Des hausses d'impôt sont instaurées en 2012 dans ces pays ainsi qu'au Royaume-Uni. Parallèlement, les dépenses publiques pèsent sur l'activité aux États-Unis et dans l'ensemble des pays d'Europe du sud. À l'inverse, le Japon lance plusieurs plans de reconstruction de l'économie suite au séisme du 11 mars 2011 pour un total de 20,5 trillions de yen (3,8 points de PIB).

Activisme des politiques monétaires des économies avancées

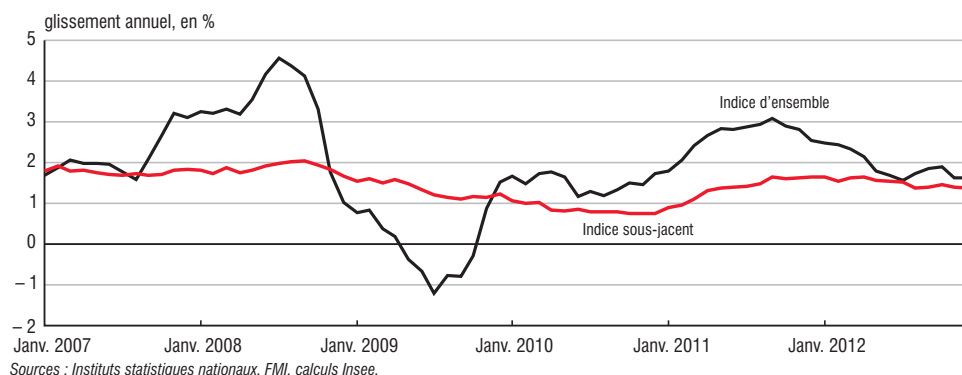
Confrontées au ralentissement de l'activité, les banques centrales des économies avancées disposent de marges de manœuvre réduites, leurs taux d'intérêt directeurs se situant au plus bas historique ; en revanche, elles mobilisent de plus en plus les instruments non conventionnels. Dans la zone euro, la Banque centrale européenne intervient massivement à plusieurs reprises pour refinancer les banques et apaiser les tensions sur le marché des dettes souveraines (*encadré*). Aux États-Unis, la Réserve fédérale intensifie son soutien à l'économie à partir de septembre 2012 en rachetant 40 milliards de dollars de titres par mois sur le marché hypothécaire. En Suisse et au Japon, les banques centrales prennent des mesures pour contrer l'appréciation de leur monnaie.

La stabilisation des prix du pétrole favorise la baisse de l'inflation

Grâce au reflux des prix des matières premières, l'inflation dans les économies avancées baisse rapidement. En 2012, la progression des prix à la consommation dans les pays avancés tombe à 1,9 % après 2,6 % en 2011 (*figure 2*).

Après avoir beaucoup augmenté pendant deux ans, le prix du baril de pétrole est en effet resté relativement stable autour de 110 dollars à partir de la mi-2011, malgré quelques à-coups. En moyenne en 2012, il s'établit à 112 dollars, quasiment au même niveau qu'en 2011 (111 dollars). En effet, les tensions géopolitiques soutiennent les cours, mais ce facteur de hausse est contrebalancé par la faiblesse globale de la demande et le dynamisme des offres américaine

2. Baisse de l'inflation dans les économies avancées en 2012



et irakienne. Cette stabilisation du prix du pétrole favorise un net ralentissement des prix de l'énergie dans l'ensemble des économies.

Les prix des matières premières agricoles, notamment les céréales, ont également fortement reflué entre début 2011 et mi 2012, même si les cours s'envolent en juillet suite aux phénomènes climatiques extrêmes qui ont amputé les récoltes aux États-Unis et en Ukraine. Étant donnés les délais usuels de transmission des chocs de prix de matières premières alimentaires, cette hausse brutale affecte peu les prix à la consommation en 2012.

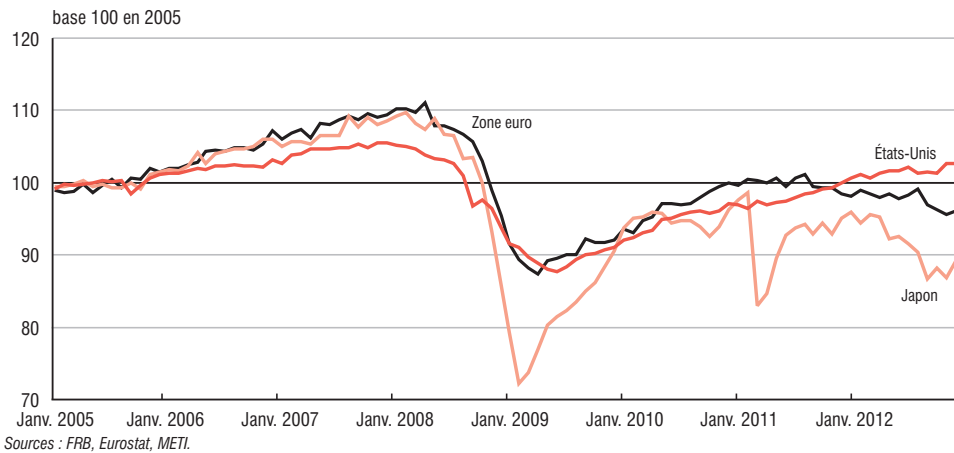
En outre, le niveau toujours élevé du chômage pèse dans la plupart des pays sur les évolutions salariales et l'inflation sous-jacente est limitée à 1,5 % en 2012 dans l'ensemble des économies avancées.

Malgré les divergences de conjoncture, l'inflation reste comparable aux États-Unis et dans la zone euro. Les hausses de fiscalité indirecte (TVA et taxes sur les carburants) soutiennent les prix en Europe tandis que l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole de schiste) limite quelque peu la progression des prix aux États-Unis.

La zone euro entre à nouveau en récession en 2012

L'approfondissement de la crise financière européenne grippe la dynamique de reprise enclenchée dans la zone euro depuis la mi-2009 (*figure 3*). L'activité se contracte dans la zone euro en 2012 (– 0,5 %) après deux années de reprise modérée (+ 2,0 % en 2010 puis + 1,5 % en 2011).

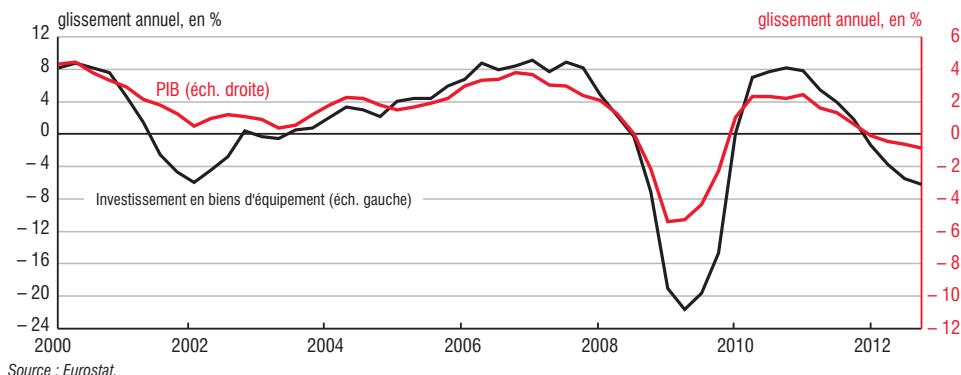
3. La production industrielle se replie dans la zone euro depuis la mi-2011



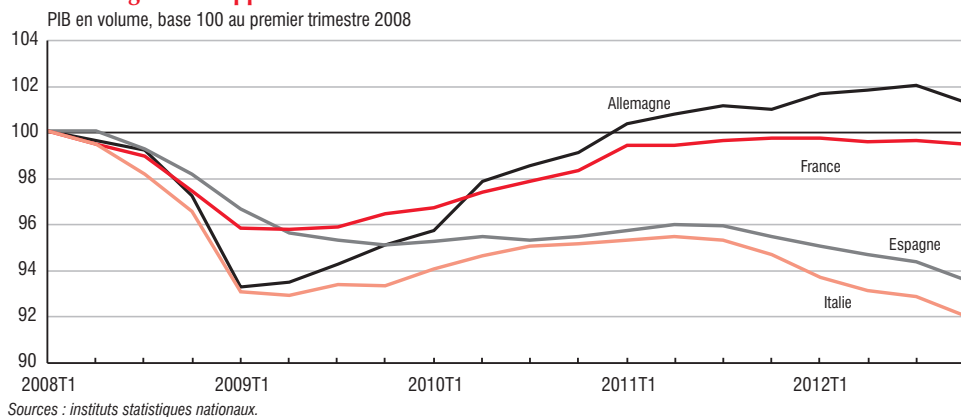
D'une part, la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire freine fortement la progression des dépenses publiques et du pouvoir d'achat des ménages. D'autre part, le choc financier se transmet à l'économie réelle en provoquant un net resserrement des conditions d'octroi de crédit. Conjugué à la dégradation des perspectives d'activité, ceci provoque une nette contraction de l'investissement (*figure 4*) et un fort mouvement de déstockage dans l'ensemble des pays européens, d'ampleur comparable à celui de 2009.

Au-delà de cette évolution d'ensemble, de fortes hétérogénéités demeurent, voire s'accroissent, au sein de l'Union monétaire (*figure 5*). Parmi les grandes économies européennes, seule l'Allemagne retrouve son niveau d'activité d'avant-crise. En Allemagne, mais aussi en Autriche, la croissance de l'activité est proche de 1 % en 2012. Dans ces pays, la politique

4. L'investissement recule dans la zone euro



5. Les divergences s'approfondissent dans la zone euro en 2012



budgetaire est neutre et la consommation des ménages résiste. À l'inverse, en Espagne et en Italie, l'activité se replie fortement alors qu'elle avait progressé en 2011 ; dans ces pays, le PIB se situe 5 à 8 points en dessous de son niveau d'avant-crise. En France, l'activité stagne et le PIB se situe 1 point en deçà de son niveau d'avant-crise.

Les divergences de trajectoire sont également patentes sur le marché du travail. En Allemagne, le taux de chômage continue de baisser en 2012 pour s'établir à 5,4 % en fin d'année, au plus bas depuis la réunification. À l'inverse, en Espagne, la dégradation de l'activité s'accompagne de forts gains de productivité et le chômage s'envole en 2012 pour atteindre 26,1 % au quatrième trimestre. En Italie comme en France, le chômage est reparti à la hausse depuis la mi-2011.

En 2012, l'activité accélère franchement au Japon et plus modestement aux États-Unis

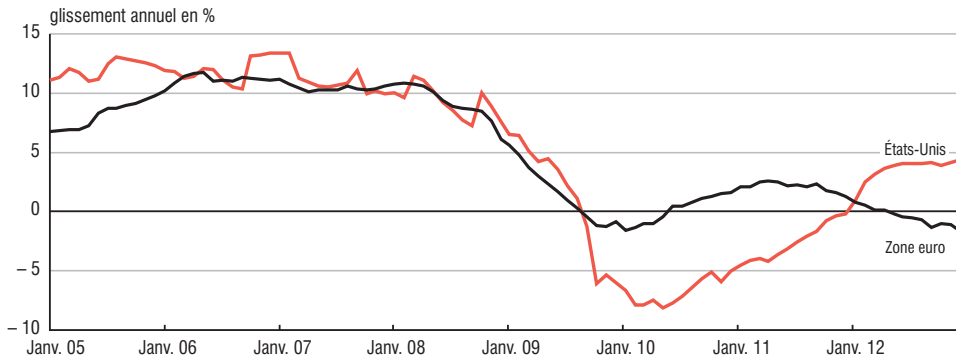
Le choc financier reste localisé dans l'Union monétaire : les tensions sur les marchés interbancaires et les conditions de crédit demeurent stables au Royaume-Uni et aux États-Unis. La transmission du choc à l'économie mondiale se limite donc aux seuls canaux commerciaux.

Les économies européennes hors zone euro sont naturellement les plus affectées en 2012 par la baisse de l'activité dans la zone : l'activité ralentit ainsi en Suisse, en Suède et au

Royaume-Uni. Dans ces pays, le déstockage pénalise l'activité, mais l'investissement des entreprises continue de progresser ce qui contribue à la résistance de l'activité.

Hors d'Europe, la croissance reste solide : aux États-Unis, alors même que les dépenses publiques se sont fortement contractées, l'activité se montre résiliente (+ 2,2 %) grâce au dynamisme de la demande intérieure privée. En effet, la consommation des ménages est soutenue par la nette progression des revenus d'activité tandis que l'investissement des entreprises en biens d'équipement reste dynamique. De plus, après six années consécutives de repli, l'investissement résidentiel rebondit (+ 12,1 %). Le crédit aux entreprises et aux ménages repart nettement aux États-Unis, alors qu'il décroît continûment dans la zone euro depuis la mi-2011 (*figure 6*).

6. Aux États-Unis, le crédit aux agents privés est reparti



Sources : FRB, BCE.

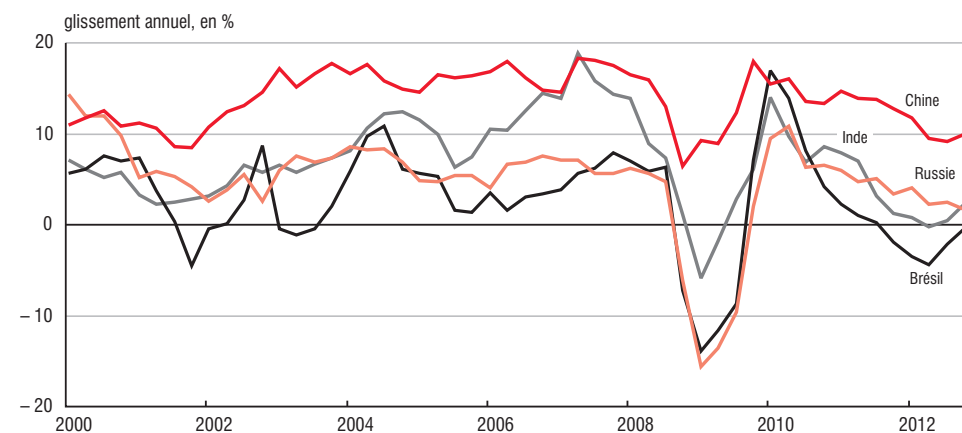
Ce dynamisme de l'investissement se retrouve au Japon (+ 4,4 %), au Canada (+ 3,3 %) ou en Australie (+ 8,4 %). Au Japon, l'activité rebondit nettement de mi-2011 à mi-2012 sous l'effet des plans de reconstruction votés après la catastrophe du 11 mars 2011. Toutefois, l'arrêt de certaines mesures de soutien public et les tensions diplomatiques et commerciales avec la Chine pèsent sur l'activité en fin d'année.

Les « dragons asiatiques » (Taïwan, Corée du Sud, Hong-Kong et Singapour) connaissent un très fort ralentissement de leur activité en 2012, à l'image de l'ensemble de l'Asie émergente. La croissance du PIB s'établit entre 1,3 % et 2,0 % selon les économies contre 4 % à 5 % en 2011. La faiblesse de la demande en provenance d'Europe et les resserrements monétaires, en Chine notamment, grippent la chaîne de production asiatique : l'investissement est en net recul dans ces économies en 2012.

Les économies émergentes marquent le pas

Dans un contexte de surchauffe des appareils productifs lié à une reprise dynamique, le renchérissement des prix des matières premières du début 2011 a provoqué une forte poussée inflationniste dans les économies émergentes. Les banques centrales ont alors resserré leurs politiques monétaires, provoquant un net coup de frein de l'activité en 2012 (*figure 7*). La demande intérieure ralentit : ainsi, sur l'ensemble de l'année 2012, les immatriculations de véhicules neufs se replient en Turquie et ne progressent que de 3,9 % en Inde et de 6,1 % en Chine (contre une croissance annuelle moyenne de, respectivement, 12,4 % et 31,5 % entre 2000 et 2010).

7. La production industrielle des économies émergentes marque le pas en 2012



Sources : NBS, MOSPI, IBGE, Goskomstat.

Dès les premiers mois de l'année 2012, face aux signes de fort ralentissement de l'activité, les autorités monétaires assouplissent à nouveau leur politique monétaire et des relances budgétaires sont mises en œuvre, notamment au Brésil, mais ces mesures tardent à produire leurs effets et c'est seulement en fin d'année que le rythme de progression de l'activité se redresse.

Par ailleurs, l'activité en Chine est fortement pénalisée par la chute des importations de l'Union européenne, son premier client. En Chine et en Inde, la croissance enregistrée en 2012 est ainsi la plus faible de ces 10 dernières années.

Le commerce mondial ralentit plus fortement que l'activité

Le ralentissement de la demande intérieure en Europe et dans les économies émergentes affecte les importations mondiales (figure 8). La croissance des échanges mondiaux se limite à + 2,3 % en 2012 après + 6,0 % en 2011 et une moyenne de + 6,4 % par an entre 1999 et 2008. Le ralentissement des échanges est plus marqué que celui de la production industrielle mondiale : celle-ci augmente de 3,4 % en 2012 après + 5,4 % en 2011. Les importations des

8. Le commerce mondial ralentit en 2012



Source : Centraal PlanBureau.

économies avancées stagnent tandis que la progression des achats des économies émergentes reste très modérée sur les trois premiers trimestres de l'année. Le quatrième trimestre 2012 est marqué par un net rebond des importations des économies émergentes, alors que le repli des importations des économies avancées s'accroît. ■

Pour en savoir plus

Banque de France, « Les soldes TARGET2 », *Focus* n° 6, mai 2012.

BCE, « Within our mandate, the ECB is ready to do whatever it takes to preserve the euro », communiqué de presse, 26 juillet 2012.

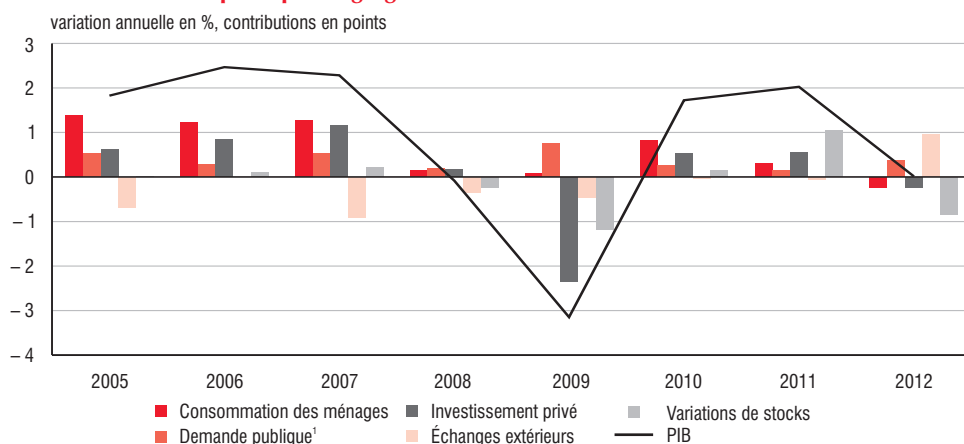
L'économie française à l'arrêt

Clovis Kerdrain, Sylvain Larrieu, Geoffrey Lefebvre*

La forte dégradation de la conjoncture économique en zone euro en 2012 n'épargne pas la France, dont l'activité marque le pas. Le PIB est stable, après avoir progressé de 2,0 % en 2011 et de 1,7 % en 2010. Le net freinage de l'activité qui ressort en moyenne annuelle date en fait du printemps 2011 : en forte croissance en début d'année 2011, l'activité est depuis lors étale.

En effet, les moteurs internes de la croissance calent. La consommation des ménages recule de 0,4 %, après une hausse de 0,5 % en 2011, en raison de la baisse du pouvoir d'achat (– 0,9 % en 2012 après + 0,7 % en 2011) causée par le faible dynamisme des revenus d'activité et par la mise en œuvre de différentes mesures de consolidation budgétaire. L'investissement s'inscrit aussi en recul, de 1,2 %, après + 2,9 % en 2011. L'investissement des entreprises non financières (ENF) baisse notamment (– 2,1 % après + 3,1 %) du fait du retournement des perspectives d'activité, et les dépenses d'investissement des ménages et des administrations publiques (APU) s'inscrivent également en recul, de – 0,3 % et – 0,5 %, respectivement. En revanche, la demande intérieure est soutenue par la progression des dépenses de consommation des APU, qui accélèrent (+ 1,4 % après + 0,4 %) en raison du retour à la normale des livraisons militaires. Hors cette composante volatile, elles auraient progressé de 1,2 % après 1,3 % en 2011. Au total, la contribution de la demande intérieure finale hors stocks à la croissance du PIB s'élève à – 0,1 point, après + 1,0 point en 2011 (figure 1).

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

* Clovis Kerdrain, Sylvain Larrieu, Geoffrey Lefebvre, Insee.

Cette dégradation de la demande intérieure se traduit par un retournement marqué des importations, qui reculent de 1,1 % après + 5,1 % en 2011. Les exportations continuent de progresser, de 2,4 % après + 5,4 % : elles reculent à destination des pays de la zone euro à cause de la faiblesse de la demande dans ces pays, mais sont dynamiques vers le reste du monde. Cette relative bonne tenue des exportations en 2012 constitue un soutien important à l'économie : la contribution des échanges extérieurs à la croissance de l'activité s'élève ainsi à + 1,0 point.

Enfin, un important mouvement de déstockage s'est amorcé au cours de l'année 2011, pesant sur la croissance de l'activité à hauteur de - 0,9 point en 2012.

La stabilité du PIB recouvre un net recul de l'activité de l'industrie française (- 2,2 % pour la production après + 2,0 %) et une légère progression de celle des services marchands (+ 0,3 % pour la production après + 2,8 %). La production de services non marchands progresse de 1,2 %, après + 0,1 %, soutenue par les dépenses de consommation des APU.

Face à cette conjoncture morose, les entrepreneurs réduisent leurs effectifs et le taux de chômage repart à la hausse (10,6 % fin 2012 après 9,8 % fin 2011).

Le déficit public recule à 4,8 % du PIB, après 5,3 % en 2011 : le creusement spontané du déficit public occasionné par la détérioration de la conjoncture est plus que contrebalancé par les mesures de consolidation budgétaire portant effet en 2012. Ainsi, les prélèvements obligatoires progressent plus que les dépenses. Le poids de la dette publique dans le PIB progresse de 4,4 points pour atteindre 90,2 %.

Encadré 1

S'approcher du bien-être économique de la Nation : au-delà du PIB, le revenu national disponible

Ronan Mahieu*

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité productive sur le territoire d'un pays ; c'est à ce titre qu'il est privilégié dans le suivi de la conjoncture économique, mais une partie de cette activité sert à rémunérer des capitaux étrangers, ainsi que le travail transfrontalier effectué en France par des non-résidents. À l'inverse, une partie des ressources des résidents en France provient de revenus de placements à l'étranger, ainsi que de salaires reçus par des résidents qui travaillent à l'étranger. C'est la raison pour laquelle la commission « Stiglitz » sur la mesure des performances économiques et du progrès social a recommandé de mettre l'accent sur le revenu

national (RNB) plutôt que sur le produit intérieur. Cette démarche peut s'étendre jusqu'au revenu national disponible (RNDB), qui prend également en compte d'autres flux de revenus avec l'extérieur (impôts versés à l'Union européenne, prestations sociales versées à des non-résidents, ou reçues par les résidents en provenance de l'étranger).

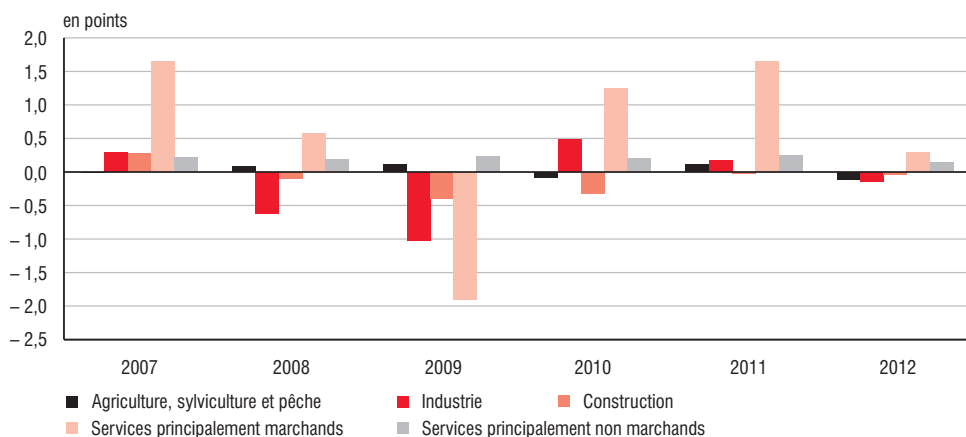
En 2012, le RNB progresse légèrement moins vite que le PIB en valeur : + 1,1 % contre + 1,5 % en raison de la dégradation du solde des revenus de la propriété vis-à-vis du reste du monde. Le solde des autres flux de revenus avec l'extérieur étant stable, la progression du RNDB (+ 1,2 %) est très proche de celle du RNB.

* Ronan Mahieu, Insee.

L'industrie en récession, les services résistent

Le ralentissement de l'activité est patent dans la plupart des branches marchandes en 2012. Néanmoins, les dynamiques sectorielles diffèrent : l'activité se replie dans l'industrie manufacturière et dans une moindre mesure dans la construction, mais elle demeure en légère croissance dans les services marchands. L'activité totale est également soutenue par la production de la branche non marchande (*figure 2*).

2. Contribution des principales branches à la croissance de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

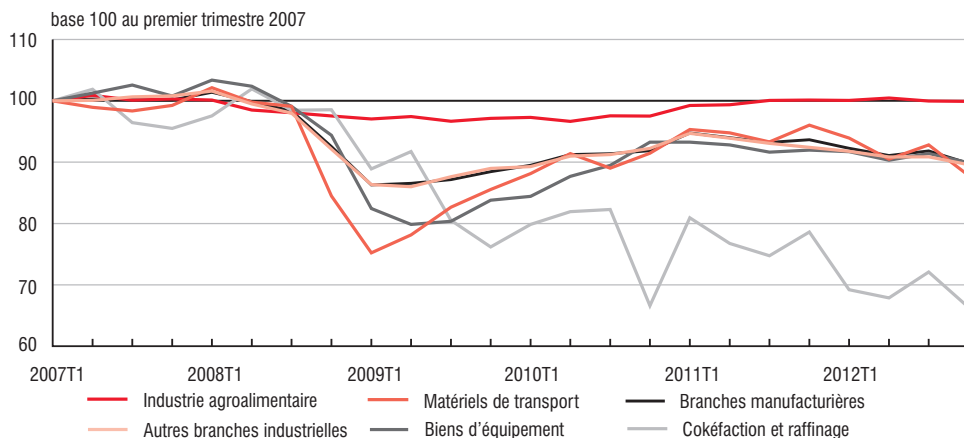
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Net recul de l'activité manufacturière

L'industrie manufacturière, après avoir subi de plein fouet les effets de la crise financière en 2009 (– 11,3 %), avait amorcé un rebond en 2010 (+ 4,6 %) et en 2011 (+ 3,2 %). Cependant, depuis le deuxième trimestre 2011, ce mouvement s'est inversé et la production manufacturière recule de 2,9 % en 2012 (*figure 3*).

En effet, les bonnes performances des exportations de biens manufacturés (+ 2,9 %) sont compensées par le recul de la consommation des ménages (– 1,2 %) et de l'investissement (– 3,2 %) en ces biens, ainsi que par un mouvement de déstockage très marqué lié à la dégradation des perspectives d'activité.

3. Évolution de la production manufacturière par branche



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Au sein de la branche manufacturière, la production de produits agroalimentaires résiste (+ 0,3 % après + 2,4 %) tandis que la production de la branche cokéfaction et raffinage, tendanciellement orientée à la baisse, recule fortement (– 11,4 % après + 0,1 %). Le repli est également marqué pour la branche du matériel de transport (– 3,9 % après + 5,8 %) dont le retournement est imputable à la très forte baisse de la production automobile. La production de biens d'équipement et celle d'autres produits industriels reculent aussi, respectivement de 1,9 % et de 3,0 %.

En revanche, et malgré la faiblesse de l'activité manufacturière, la production d'énergie-eau-déchets progresse en 2012 (+ 1,6 % après – 3,9 %), notamment parce que la consommation d'énergie de chauffage par les ménages a été particulièrement importante au cours des mois de février et d'avril, où les températures ont été nettement plus basses que la normale saisonnière.

Au total, la production industrielle baisse de 2,2 % en 2012, après + 2,0 % en 2011.

Baisse de l'activité dans la construction

L'activité baisse dans la construction, de 0,6 % après + 1,5 % en 2011. Ce retournement intervient plus tardivement que dans l'industrie : l'activité de construction ne se retourne qu'au début de l'année 2012. L'investissement en construction recule sensiblement, notamment celui des entreprises non financières (– 2,1 % après – 0,3 %) et des administrations publiques (– 0,8 % après 0,0 %).

Les services marchands résistent mieux, mais s'inscrivent tout de même en net ralentissement

La production de services marchands marque le pas en 2012 : elle ne progresse que de 0,3 %, après + 2,8 % en 2011. Du fait de leur poids très important dans la valeur ajoutée, les services marchands apportent la principale contribution à la croissance du PIB (*figure 2*).

L'activité dans les services pâtit du retournement de l'activité dans les autres branches marchandes, *via* la demande de ces branches en services. Elle souffre aussi d'un franc ralentissement de la consommation, des investissements, et des exportations de services marchands.

En particulier, l'activité recule dans les services d'hébergement-restauration (– 1,4 % après + 0,5 %), de transport (– 0,6 % après + 3,2 %), et les services financiers (– 0,5 % après + 2,5 %). Elle stagne dans le commerce (0,0 % après + 3,4 %), et reste en légère progression dans l'information-communication (+ 1,4 % après + 3,0 %), les services aux entreprises (+ 0,7 % après + 4,6 %) et les services immobiliers (+ 0,7 % après + 0,9 %) même si, dans toutes ces branches, le ralentissement est également patent.

L'activité est aussi soutenue par la production de services principalement non marchands (+ 1,2 % après + 0,1 %). Cette dernière accélère par rapport à 2011 du fait du retour à un niveau normal des livraisons militaires (comptabilisées comme consommations intermédiaires des APU¹) qui avaient été particulièrement faibles en 2011 ; elle reste de plus soutenue par les dépenses individualisables des APU, notamment les services de santé à la charge des administrations.

1. La production des branches non marchandes est mesurée par ses coûts, de sorte que son excédent net d'exploitation soit nul. Ainsi, une hausse des consommations intermédiaires soutient la production mesurée.

Recul des investissements et des stocks, baisse des marges des entreprises

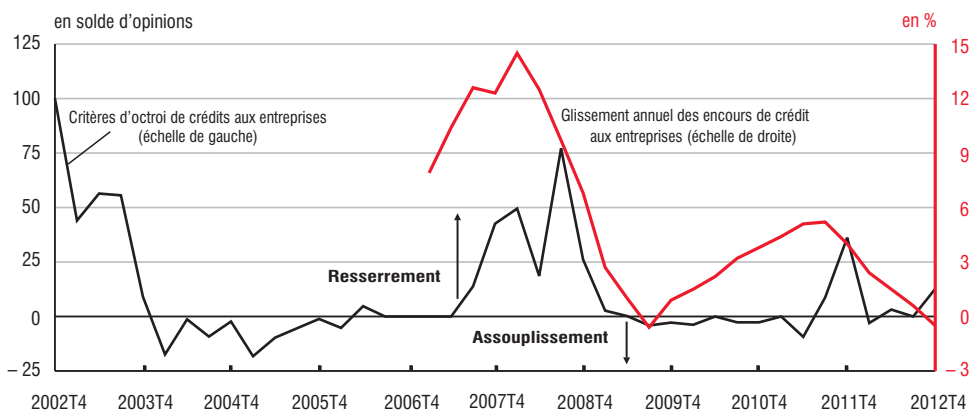
Face à la dégradation de la demande, les entreprises réduisent leurs stocks et leurs investissements. Ces deux facteurs pèsent fortement sur l'activité.

Les investissements baissent sensiblement

En lien avec le phénomène dit « d'accélérateur », l'investissement réagit généralement plus fortement que la production aux retournements conjoncturels. Ainsi, l'investissement des entreprises non financières baisse sensiblement (– 2,1 % après + 3,1 %). Leur taux d'investissement recule pour atteindre 18,0 %, après 18,4 % en 2011.

Malgré la faiblesse des taux d'emprunt réels, les encours de crédit en France ralentissent tout au long de l'année (figure 4). Les perspectives de production se sont en effet dégradées continûment depuis mi-2011, ce qui a découragé l'investissement, d'autant plus que le taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie a été, en moyenne en 2012, inférieur de presque 4 points à sa moyenne de long terme.

4. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédits aux entreprises



Champ : France.

Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. A contrario, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

L'investissement des entreprises non financières (ENF) en produits manufacturés se replie de 3,9 %, après avoir bondi de 7,1 % en 2011. Le recul des achats de matériel de transport est notamment particulièrement fort : – 11,0 %. De même, l'investissement en construction baisse de 2,1 %, après – 0,3 % en 2011. À l'inverse, l'investissement des ENF en services marchands continue de progresser (+ 1,0 % après + 1,6 %), soutenu par les investissements en services d'information et de communication.

Les variations de stock freinent l'activité

Au cours de la récession de 2009, les entreprises avaient considérablement réduit leurs stocks. Ce mouvement s'était poursuivi de manière atténuée en 2010 avant de s'inverser en 2011. En 2012, confrontés au recul des perspectives de demande, les entrepreneurs optent de nouveau pour une réduction de leurs stocks. La contribution comptable des variations de stocks à la croissance de l'activité s'élève à – 0,9 point, après + 1,1 point en 2011.

Le taux de marge et le taux d'autofinancement de nouveau en baisse

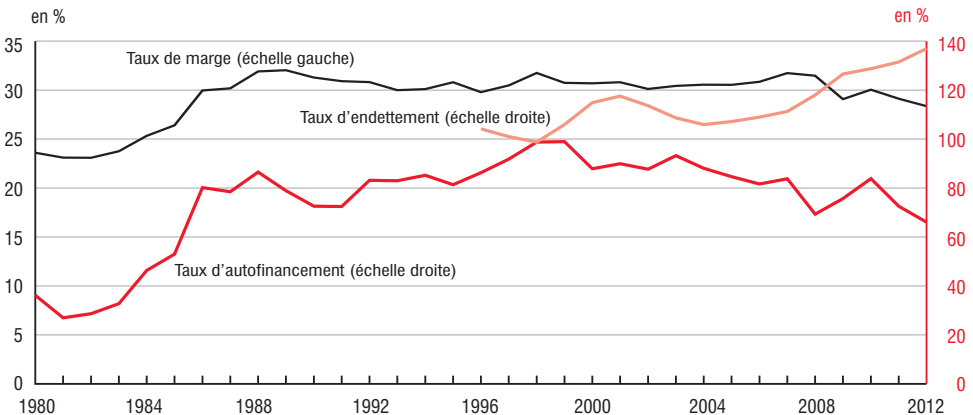
La situation financière des sociétés non financières (SNF) continue de se dégrader : l'excédent brut d'exploitation baisse de 1,5 %, après 0,0 % en 2011, et leur capacité d'autofinancement aussi.

En effet, la valeur ajoutée des SNF s'inscrit en fort ralentissement, avec une progression de 1,2 % en euros courants après + 3,2 % en 2011. Parallèlement, bien qu'en net ralentissement, les dépenses de rémunération des salariés progressent plus vivement que la valeur ajoutée (+ 2,0 % après + 3,8 %). Les divers impôts sur la production (nets des subventions) sont de même plus dynamiques que la valeur ajoutée (+ 7,7 %), en raison notamment des hausses du forfait social. Le taux de marge des SNF baisse donc de nouveau, s'établissant à 28,4 %, après 29,1 % en 2011.

La plus grande partie de ce recul est liée à la dégradation des termes de l'échange : l'augmentation du prix des consommations intermédiaires, notamment sous l'effet du renchérissement de l'énergie, n'a été que partiellement répercutée par les entreprises dans leurs prix de vente, si bien que le déflateur de la valeur ajoutée est sensiblement moins dynamique que le prix de la consommation. De plus, le taux de cotisations patronales s'inscrit en hausse avec la suppression partielle des exonérations liées aux heures supplémentaires. À l'inverse, l'évolution des salaires réels est légèrement moins dynamique que celle de la productivité, ce qui soutient les marges.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété des SNF se dégrade sensiblement, du fait à la fois des intérêts et des dividendes. En revanche, l'impôt sur les sociétés évolue peu : la baisse de l'assiette compense l'effet des hausses d'impôt (contribution exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises et limitation de la possibilité pour les entreprises bénéficiaires de reporter leur déficit dans le calcul de leur résultat fiscal, notamment). Au total, l'épargne des SNF baisse de 9,7 % et le taux d'autofinancement se replie, à 66,0 %, après 72,6 % en 2011. Avec le recul des stocks², le besoin de financement des SNF est toutefois quasi stable : 5,6 % de leur valeur ajoutée, après 5,7 % en 2011. Le taux d'endettement des SNF augmente de nouveau et atteint 137,0 % fin 2012, un niveau élevé au regard des années précédentes (*figure 5*).

5. Taux de marge, taux d'autofinancement et taux d'endettement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux d'endettement est mesuré par l'endettement au quatrième trimestre de l'année rapporté à la valeur ajoutée de l'année.

Sources : Insee, Banque de France.

2. En 2011, une part importante de la production avait servi à augmenter les stocks, accentuant le besoin de financement des entreprises. En 2012, ce mouvement s'inverse et le besoin de financement reste donc globalement stable malgré la baisse de l'épargne.

Du taux de marge de la statistique d'entreprise à celui des comptes nationaux

Ronan Mahieu*

Le taux de marge est l'indicateur phare publié par la comptabilité nationale sur le champ des sociétés non financières (SNF). Il correspond à la part dans la valeur ajoutée de l'excédent brut d'exploitation (EBE), c'est-à-dire ce qui reste à disposition des entreprises une fois déduits de la valeur ajoutée les rémunérations et les impôts sur la production versés (nets des subventions reçues).

Toutefois, le taux de marge est une donnée élargement calculable via la statistique structurelle : celui qui en découle n'est disponible sur une base comparable qu'à partir de 2008 compte tenu de la mise en place d'un nouveau dispositif d'élaboration des statistiques d'entreprise (Ésane) à compter de 2008. La dernière donnée publiée correspond en outre à l'année 2011 parce que l'information complète sur les entreprises issue des enquêtes et des liasses fiscales n'est disponible que tardivement. Les comptes nationaux procèdent à des estimations sur la base de données plus parcellaires ce qui leur permet de diffuser des données jusqu'en 2012, mais qui ont vocation à être révisées au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Bien que la comptabilité nationale se fonde en grande partie sur la statistique d'entreprise pour estimer le compte des SNF, le taux de marge issu d'Ésane diffère assez fortement de celui de la comptabilité nationale sur la période 2008-2011 (figure), car les comptes nationaux procèdent à un certain nombre de retraitements conceptuels des données d'entreprise [Beaujour, 2013]. Par

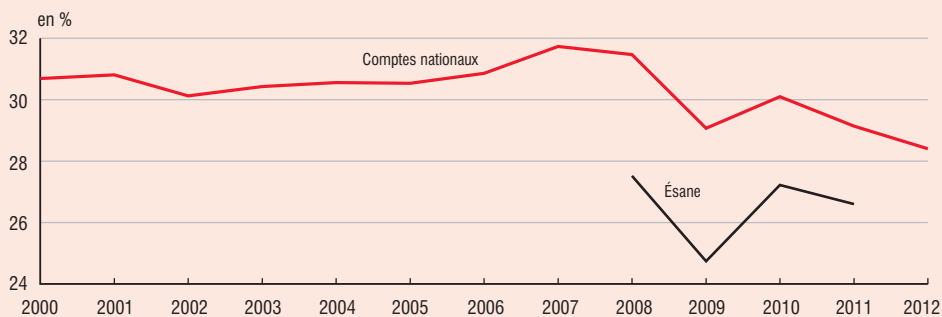
exemple, la valeur ajoutée et l'EBE issus d'Ésane sont rehaussés de l'activité dissimulée par certaines entreprises (fraude fiscale) afin d'obtenir une estimation plus juste du niveau exact de l'activité, ce qui accroît mécaniquement le taux de marge.

Les différences mises en exergue dans le graphique portent autant sur les évolutions que le niveau du taux de marge : dans la statistique d'entreprise, le taux de marge chute de 2,8 points entre 2008 et 2009, au plus fort de la récession, avant de reprendre 2,5 points en 2010 et donc de revenir à un niveau proche de celui observé avant la crise ; dans les comptes nationaux, la chute de 2009 est un peu plus mesurée (- 2,4 points), mais le redressement de 2010 (+ 1,0 point) est loin de permettre un retour aux niveaux antérieurs à la crise.

Cette divergence quant aux évolutions du taux de marge autour de la récession de 2009 est à mettre en regard des mouvements de prix très importants observés notamment sur les matières premières entre 2009 et 2010. En effet, la production comprend la production stockée (et, symétriquement, les achats comprennent les achats d'inputs stockés). La différence d'évaluation des stocks, en comptabilité d'entreprise et en comptabilité nationale, se répercute sur le niveau de la valeur ajoutée.

En comptabilité d'entreprises, les variations de stocks sont évaluées par la différence entre la valeur du stock de clôture et celle du stock d'ouverture, ces valeurs provenant du coût historique des biens stockés. En comptabilité nationale, les variations de stocks d'une année sont évaluées

Comparaison du taux de marge entre la statistique d'entreprise et la comptabilité nationale



Champ : France, SNF pour les comptes nationaux, secteurs autres que les activités financières et d'assurance pour Ésane.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005, Ésane.

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 2 (suite)

au « prix de marché », prix moyen de l'année, afin de retracer dans l'évolution de la valeur ajoutée uniquement ce qui résulte de l'activité productive au cours de l'année. Le passage au prix de marché s'opère donc en retirant des données d'entreprise, ce qui relève de « l'appréciation sur stocks », c'est-à-dire la hausse de la valeur des stocks qui résulte de la seule variation des prix en cours d'année.

Les années 2009 et 2010 ont justement été marquées par des mouvements de prix exceptionnels : citons à titre d'exemple les prix de la production d'hydrocarbures (+ 23 % entre décembre 2009 et décembre 2010, - 27 % sur les douze mois précédents, soit de décembre

2008 à décembre 2009), de la production chimique (+ 15 % après - 13 %), de la production alimentaire (+ 4 % après - 10 %). Compte tenu des mouvements de prix observés en 2009 et 2010, la correction pour appréciation sur stocks amène à relever de 0,6 point le taux d'évolution de la valeur ajoutée issue de la statistique d'entreprise, et à le diminuer de 1,6 point en 2010. C'est l'ampleur de ces corrections - et leur caractère asymétrique : l'impact est nettement plus fort en 2010 - qui conduit à modifier substantiellement l'évolution du taux de marge qui ressort de la statistique É sane.

L'activité des sociétés financières progresse à un rythme modéré en 2012

En 2012, la valeur ajoutée des sociétés financières continue de progresser au même rythme qu'en 2011 (+ 2,1 %, après + 2,2 %). Les évolutions diffèrent toutefois pour les banques et les assurances.

Après s'être repliée en 2011 (- 2,2 %), la valeur ajoutée des banques³ se stabilise. Dans le même temps, le produit net bancaire (PNB) accélère (+ 8,9 % en 2012 et + 1,1 % en 2011). Cette autre mesure de l'activité bancaire bénéficie en effet de l'impact favorable du solde des plus et moins-values de cessions. Ces dernières n'entrent pas dans le calcul de la production de services au sens de la comptabilité nationale mais apparaissent comme des effets de réévaluation du patrimoine financier.

La stagnation de la valeur ajoutée des banques traduit une accélération des consommations intermédiaires (+ 1,1 % en 2012 après + 0,2 % en 2011) face au léger rebond de la production (+ 0,5 % après - 1,0 % en 2011). Ce redressement de la production est porté par les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges sur les dépôts et les crédits. En effet, la baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne à l'été 2012 entraîne une diminution des coûts de refinancement sur le marché interbancaire (l'Eonia perd 64 points de base après une augmentation de 44 points en 2011) qui conduit globalement à une progression des marges d'intermédiation réalisées par les banques. Cette amélioration est toutefois atténuée par l'autre composante de la production bancaire, à savoir les commissions reçues au titre des services interbancaires et des services facturés à la clientèle, qui se replie (- 0,4 % après + 2,8 % en 2011). Dans ce contexte, le versement de dividendes par les institutions financières diminue fortement après le rebond marqué de 2011 (- 21,1 % après + 25,5 % en 2011).

La valeur ajoutée des sociétés d'assurance est un peu moins dynamique en 2012 (+ 10,1 % après + 19,9 % en 2011). Ce ralentissement s'explique par la reprise des consommations intermédiaires (+ 2,9 % après - 1,3 % en 2011), soutenue notamment par la progression de la réassurance, alors que la production continue de progresser à un rythme soutenu (+ 5,4 % après + 5,3 % en 2011), en particulier dans l'assurance-vie (+ 8,8 % après + 9,8 % en 2011). La collecte nette des placements d'assurance-vie est négative pour la première fois, en raison notamment du relèvement des plafonds du livret A et du livret de développement durable ; néanmoins, grâce aux revenus dégagés sur leurs placements et à l'utilisation de leurs provisions, les sociétés d'assurance maintiennent la croissance de leur production.

3. Établissements de crédit et entreprises d'investissement agréés.

Estimation de la valeur ajoutée de l'économie sociale

Anne-Juliette Bessone, Sébastien Durier, Geoffrey Lefebvre*

L'économie sociale (ES), telle que définie par le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress), recouvre l'ensemble des coopératives, mutuelles, associations et fondations dont les activités de production de biens et de services ne visent pas l'enrichissement individuel, mais s'attachent au partage et à la solidarité. Les entités y participant partagent un certain nombre de valeurs et de principes, au premier rang desquels figurent la libre adhésion, l'autonomie de gestion, l'exercice d'une activité non lucrative et la gouvernance démocratique. L'économie sociale appréhendée ici ne présente pas de composante « solidaire », dans la mesure où elle exclut les entreprises d'insertion et du commerce équitable ainsi que le travail gratuit effectué au sein des associations.

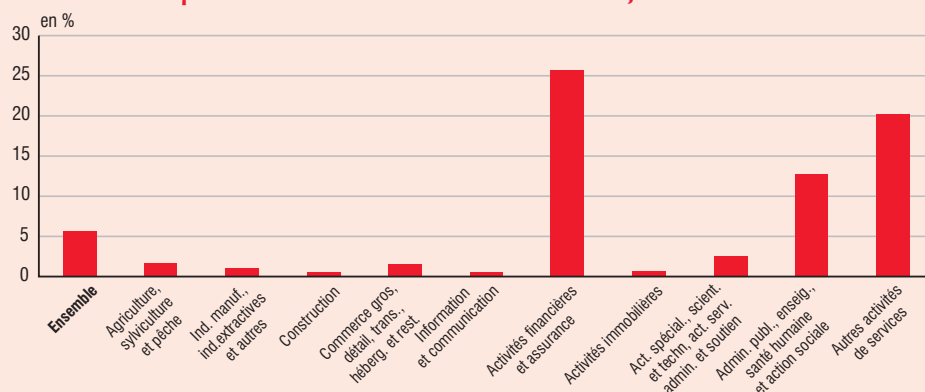
L'économie sociale représente environ 6 % de la valeur ajoutée (VA) brute créée en France en 2010 (figure), ce qui correspond à un montant d'un peu plus de cent milliards d'euros. Cette VA émane surtout de l'action sociale (pour un quart), des activités financières (pour un cinquième), de l'enseignement (pour un cinquième également) et de la santé (pour un dixième).

Dans certaines activités, la part de la VA générée par l'ES est prépondérante ; en particulier pour les activités associatives (associations caritatives, comités d'œuvres sociales, etc.), où l'ES représente les trois quarts de la VA. Le poids de l'ES est notable dans l'action sociale avec une part de plus de 40 %, portée par les activités d'aide à destination des personnes âgées, des enfants et adultes en difficulté ainsi

qu'envers les handicapés ; elle occupe aussi une place importante dans les assurances (deux cinquièmes), au travers de l'activité des mutuelles, et dans les activités financières (un peu moins d'un tiers) via les banques coopératives (Crédit Agricole, Banque Populaire - Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel) ; enfin, l'ES contribue à la VA, quoique de façon un peu moins marquée, dans les activités sportives, récréatives et de loisirs (un quart), dans l'enseignement, où elle est souvent liée à l'Église catholique (un sixième), et dans la fabrication de boissons où la composante issue de l'ES émane des coopératives (avec un poids d'un sixième également).

Ces estimations sont établies à partir d'une part, du système d'informations Clap (Connaissance locale de l'appareil productif), qui fournit des chiffres sur l'emploi salarié et les rémunérations, d'autre part, des données issues des comptes nationaux sur les valeurs ajoutées par type d'activité. Le champ de l'économie sociale est déterminé selon une sélection de catégories juridiques et de codes d'activités principales au sein de Clap. Pour chaque activité, la VA dégagée par l'ES est ensuite estimée en multipliant la valeur ajoutée de cette activité par le poids attribué à l'ES dans les rémunérations de l'activité correspondante. Cette estimation repose donc sur l'hypothèse que, dans une activité donnée, la part des rémunérations dans la valeur ajoutée est identique pour l'ES et pour le reste de l'économie. C'est la raison pour laquelle cette évaluation de la part de l'ES dans la valeur ajoutée doit être prise avec beaucoup de précautions [Bisault 2011 et 2012].

Estimation de la part de l'économie sociale dans la valeur ajoutée



Champ : France.

Source : Insee, Clap, comptes nationaux.

* Anne-Juliette Bessone, Sébastien Durier, Geoffrey Lefebvre, Insee.

Le marché du travail se retourne

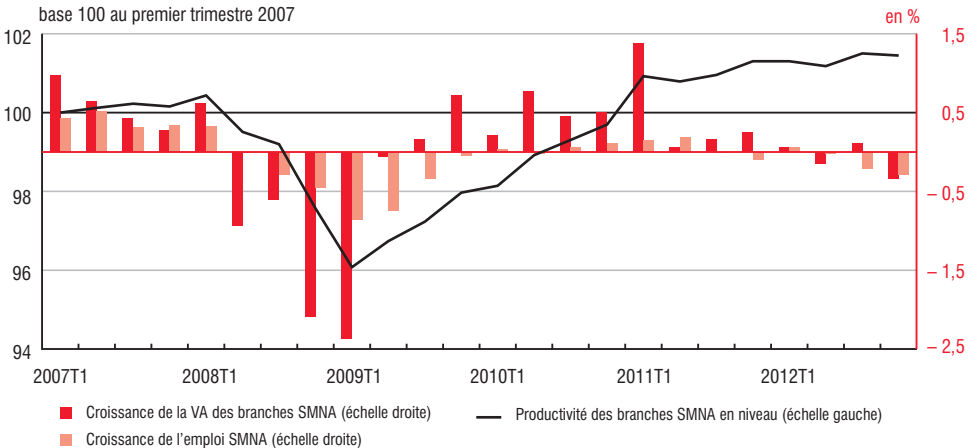
Le freinage de l'activité pèse sur l'emploi salarié, qui baisse en 2012. L'emploi total est toutefois stable car l'emploi non salarié demeure dynamique. Compte tenu de la progression de la population active, le chômage augmente de façon marquée.

L'emploi salarié s'inscrit en baisse

Après la récession de 2009, le redressement de l'emploi avait été relativement précoce au regard des pertes de productivité accumulées (*figure 6*). Toutefois, au cours de l'année 2011 puis en 2012, l'emploi a renoué avec des comportements plus proches de ceux observés par le passé, les entreprises ayant cherché à préserver la productivité pour soutenir leurs marges. L'emploi marchand a donc directement pâti du retournement de l'activité et a commencé à baisser au deuxième semestre 2011. Au total, l'emploi salarié recule de 0,2 % en moyenne annuelle en 2012, soit 48 000 postes supprimés, après avoir augmenté de 88 000 postes en 2011. L'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (SMNA), qui représente plus de 60 % de l'emploi salarié total et qui explique la majeure partie de ses variations, recule de 28 000 postes en moyenne annuelle⁴, après avoir augmenté de 60 000 en 2011 (*figure 7*).

Ce retournement n'est pas attribuable à une dégradation de l'emploi industriel parce que ce dernier baisse moins qu'en 2011 : – 18 000 postes contre – 41 000 précédemment. En revanche, l'emploi marque le pas dans les services marchands : il est stable après avoir nettement augmenté en 2011, de 119 000 postes. Ce coup d'arrêt est principalement imputable au retournement de l'emploi intérimaire, qui baisse depuis le troisième trimestre 2011 alors qu'il

6. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles

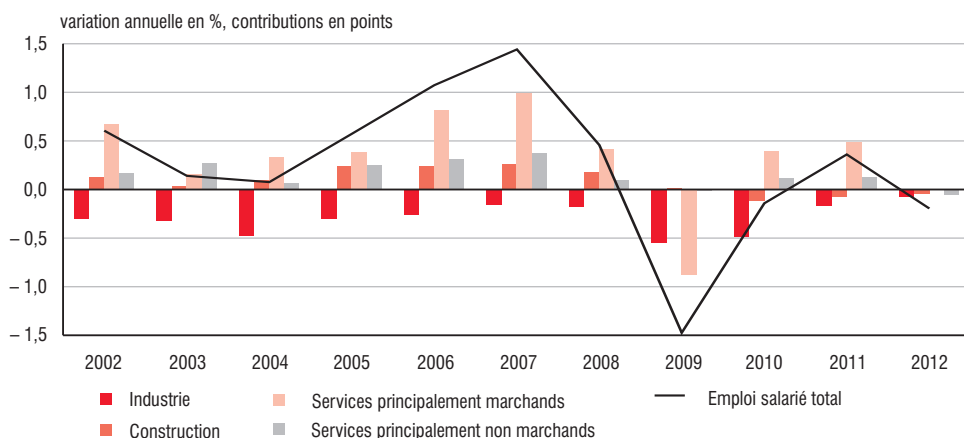


Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4. L'emploi calculé au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi publié habituellement par l'Insee principalement par la période qu'il recouvre : il est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que l'emploi publié habituellement est un emploi en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année). Ce dernier a ainsi reculé de 99 000 postes entre fin 2011 et fin 2012.

7. Évolution de l'emploi salarié



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

était orienté en nette hausse auparavant. Ainsi, l'emploi de la branche des services aux entreprises, qui inclut l'intérim, se replie de 20 000 postes alors qu'il avait augmenté de 78 000 postes en 2011. Par ailleurs, l'emploi poursuit son repli dans la construction, à un rythme toutefois moindre qu'en 2011.

Outre les branches marchandes, l'emploi salarié recule dans les branches non marchandes (- 14 000 postes après + 31 000). Au total, l'emploi salarié recule de 48 000 postes, après + 88 000 en 2011.

Le chômage repart à la hausse

Après avoir fortement augmenté en 2009, jusqu'à atteindre 10,0 % en fin d'année, le chômage avait progressivement reflué en 2010 puis début 2011. Au deuxième trimestre 2011, il s'établissait à 9,5 % de la population active, au sens du BIT. Depuis, le marché du travail se retourne et le chômage repart à la hausse ; le taux de chômage s'établit à 10,6 % fin 2012.

La rapidité de cette hausse du chômage résulte non seulement de la dégradation de l'emploi mais aussi du dynamisme de la population active, lié notamment aux effets des réformes des retraites passées et en particulier au relèvement progressif de l'âge légal de départ pour les personnes nées après le 1^{er} janvier 1951. Au total, la population active a progressé de plus de 200 000 personnes entre fin 2011 et fin 2012.

Les salaires réels marquent le pas

En 2012, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles (SMNA) progresse de 1,9 %, en ralentissement par rapport à 2011 (+ 2,6 %). Les salaires nominaux ont été soutenus par l'ajustement des salaires au niveau élevé de l'inflation fin 2011 et début 2012. En particulier, les hausses de Smic en décembre 2011 (2,1 %), janvier 2012 (0,3 %) et juillet 2012 (2,0 %), consécutives à la forte inflation observée en 2011 et au coup de pouce du 1^{er} juillet 2012, soutiennent la croissance des salaires nominaux.

Cependant, en termes réels, les salaires marquent le pas dans l'ensemble SMNA : ils ne progressent pas, après + 0,5 % en 2011 et + 1,3 % en 2010. Ce ralentissement est à relier à la dégradation du marché du travail, qui pèse sur les salaires réels en limitant le pouvoir de négociation des salariés.

Dans les administrations publiques, la masse salariale accélère un peu, et le SMPT progresse de 2,0 %, après + 1,1 % en 2011. Le salaire moyen réel se stabilise : + 0,1 % après - 1,0 % en 2011.

Au total, sur l'ensemble de l'économie, le SMPT croît de 1,9 %, après + 2,2 % et les salaires restent quasi stables en termes réels (+ 0,1 %, comme en 2011).

Baisse marquée du pouvoir d'achat et des dépenses de consommation des ménages

En 2012, le pouvoir d'achat des ménages s'inscrit en baisse sensible, principalement à cause de la faiblesse des revenus d'activité, d'une part, et des hausses des prélèvements obligatoires votées successivement en lois de finances, d'autre part. La consommation a baissé dans son sillage, de façon moins marquée toutefois. Elle n'avait plus reculé, en moyenne annuelle, depuis 1993.

En valeur, le revenu disponible brut des ménages ralentit fortement

En 2012, le revenu disponible brut (RDB) des ménages ralentit nettement en valeur, progressant de 0,9 % après + 2,7 % en 2011.

Tout d'abord, le freinage des revenus d'activité est patent : la masse salariale brute reçue par les ménages a progressé de 1,9 %, après + 2,6 % en 2011, reflétant le ralentissement des salaires et la baisse de l'emploi. Le revenu des entrepreneurs individuels freine aussi (+ 1,7 % après + 2,7 %), en ligne avec la dégradation de l'activité.

Ensuite, les revenus du patrimoine décélèrent (+ 1,0 % après + 4,9 % en 2011). Le recul du rendement des assurances-vie causé par la baisse des taux sur le marché obligataire entraîne un ralentissement particulièrement marqué pour les revenus de la propriété attribués aux assurés.

En revanche, les prestations sociales reçues en espèces restent dynamiques (+ 4,0 % après + 2,8 %). En effet, les prestations de Sécurité sociale accélèrent, soutenues d'une part par la forte revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire (+ 25 %), d'autre part par la nette accélération des allocations chômage (+ 5,2 % en 2012 après - 0,4 % en 2011), du fait de la hausse du nombre de chômeurs. En revanche, les allocations vieillesse sont quelque peu freinées par les effets des réformes des retraites passées (la mesure en faveur des carrières longues décidée au printemps ne prend effet qu'en novembre et pèse peu sur les dépenses en 2012). Par ailleurs, les prestations d'assistance sociale accélèrent sensiblement : elles sont soutenues par les revalorisations de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et par la hausse du nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et de l'allocation de solidarité spécifique.

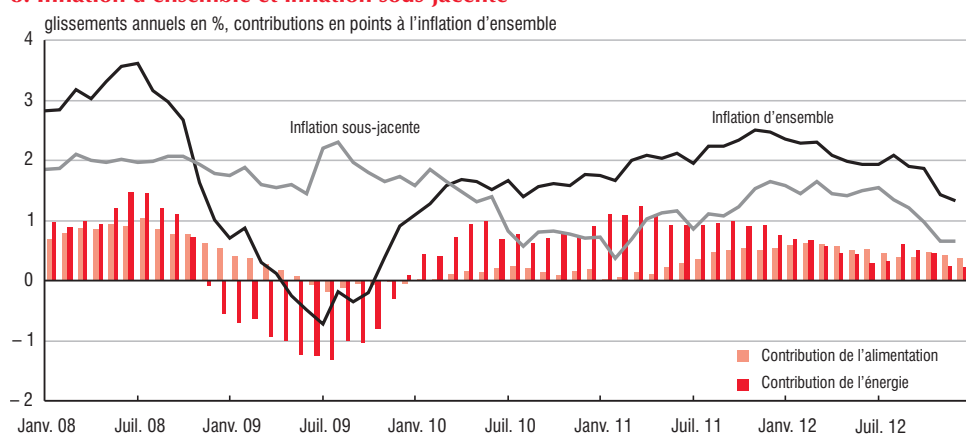
Les prélèvements obligatoires sur les ménages augmentent très fortement, du fait de la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire votées au cours de la précédente et de la présente législature. Les impôts sur le revenu et le patrimoine progressent de 10,2 %, après + 6,3 % en 2011 : cela représente une hausse proche de 18 milliards d'euros, soit 1,3 % du RDB des ménages. En particulier, les recettes de l'impôt sur le revenu croissent fortement, en lien avec la désindexation du barème de l'impôt sur le revenu, la réduction de certaines niches fiscales et l'instauration d'une contribution exceptionnelle sur les hauts revenus. Le renforcement de la taxation sur les plus-values immobilières, l'alourdissement de la fiscalité de l'épargne et la contribution exceptionnelle sur la fortune votée au printemps

contribuent pour leur part à augmenter la fiscalité du capital. En outre, les cotisations acquittées par les ménages sont nettement plus dynamiques que leur assiette : + 3,4 % pour les cotisations salariales, dont la collecte est soutenue par la suppression des exonérations relatives aux heures supplémentaires, et + 5,9 % pour les cotisations non salariales.

L'inflation reste stable en moyenne en 2012, malgré une baisse marquée au second semestre

En moyenne annuelle, la hausse des prix à la consommation⁵ s'élève à + 2,0 %, quasiment comme en 2011 (+ 2,1 %). Ces moyennes masquent le profil marqué de l'inflation, qui se replie continuellement au cours de l'année, alors qu'elle avait sensiblement progressé en 2011 (figure 8) : le glissement annuel des prix passe de + 1,8 % en janvier 2011 à + 2,5 % en décembre 2011, puis reflue jusqu'à + 1,3 % en décembre 2012.

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Ce profil traduit tout d'abord celui de l'inflation sous-jacente : elle avait augmenté sensiblement tout au long de l'année 2011, sous l'effet de la diffusion progressive des hausses de prix des matières premières fin 2010 et début 2011. Ce mouvement s'est ensuite inversé, se traduisant par une diminution de l'inflation sous-jacente de + 1,6 % en janvier 2012 à + 0,7 % en décembre. De plus, la faiblesse du niveau des taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie et le niveau élevé du chômage modèrent les pressions inflationnistes. Enfin, la très forte baisse des prix des services de télécommunication en 2012 limite la progression des prix des services.

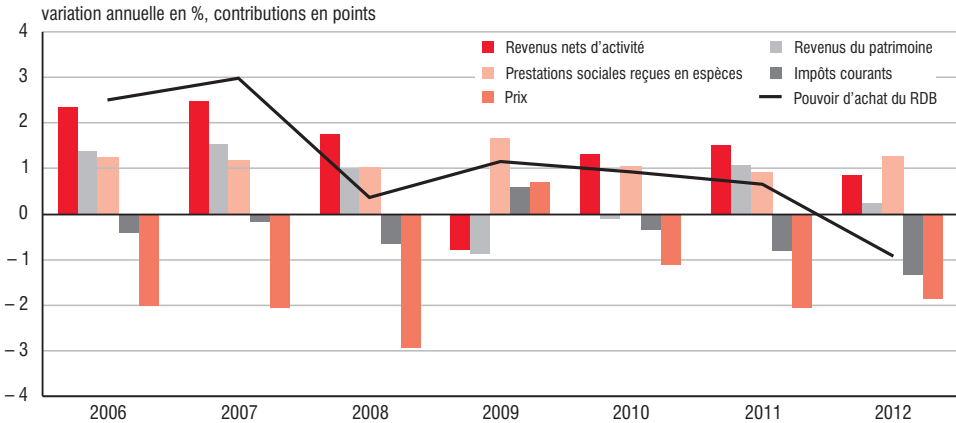
La baisse de l'inflation au cours de l'année 2012 s'observe également pour les postes plus volatils : l'inflation alimentaire suit le même profil que l'inflation d'ensemble, progressant en 2011 puis reculant en 2012. Elle est ainsi passée de + 3,5 % en janvier 2012 à + 2,3 % en décembre. Enfin, les prix du pétrole étant quasiment stables à partir de la mi-2011, l'inflation énergétique reflue progressivement, de + 7,9 % en janvier à + 2,6 % en décembre.

5. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère quelque peu du déflateur de la consommation, principalement à cause de différences de champs couverts. Le déflateur progresse de 1,9 %, après + 2,1 % en 2011, contre + 2,0 % en 2012 et + 2,1 % en 2011 pour l'indice des prix à la consommation. C'est le déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat se replie sensiblement

La progression des revenus nominaux des ménages est plus faible que celle du déflateur de la consommation des ménages (+ 1,9 %). Le pouvoir d'achat recule, de 0,9 %, après avoir augmenté de 0,7 % en 2011 (figure 9). Cette baisse est la première observée en moyenne annuelle depuis 1984.

9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Encadré 4

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation

Sébastien Durier, Nathalie Morer *

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et

l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux¹. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception que peuvent avoir les ménages de l'évolution de leur niveau de vie [Accardo *et al.*, 2007]. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir

* Sébastien Durier, Nathalie Morer, Insee.

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

Encadré 4 (suite)

d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées : ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitrable », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés²), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;

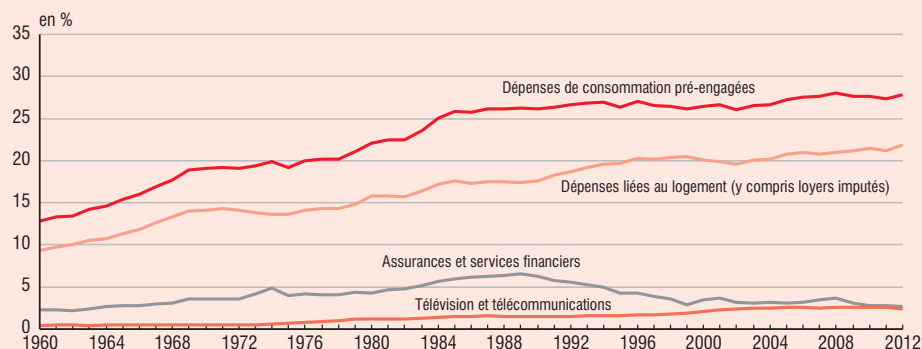
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés³).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,6 % de leur revenu disponible en 1959, à 27,9 % en 2012, soit une hausse de 15 points sur une cinquantaine d'années (figure 1).

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part grimpe de 9,1 % en 1959 à 21,9 % en 2012. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) dans le revenu des ménages est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 2,3 % en 1959 à 6,6 % en 1989, avant de revenir à 2,7 % en 2012 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,4 % en 1959 à 1,7 % en 1998, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,4 % en 2012.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception

1. Part des dépenses de consommation des ménages pré-engagées dans le revenu disponible brut



Champ : France.

Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

3. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

Encadré 4 (suite)

d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance a accompagné la diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

Pouvoir d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitral » par unité de consommation se replient en 2012

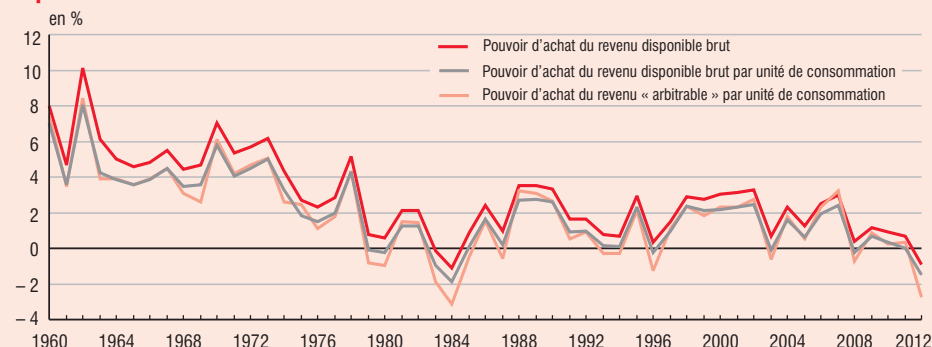
De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu « arbitral ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

Revenu disponible et revenu « arbitral » sont des grandeurs macro-économiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population

(en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages⁴.

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat « arbitral » par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils progressent de + 0,9 % l'an en moyenne, contre + 1,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2012, l'écart entre les deux mesures est beaucoup plus important : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible recule de 1,5 % et celui du revenu « arbitral » de 2,7 %. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont beaucoup plus dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 2,8 % contre + 0,9 %), notamment du fait de l'accélération des loyers.

2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu « arbitral » par unité de consommation



Champ : France.

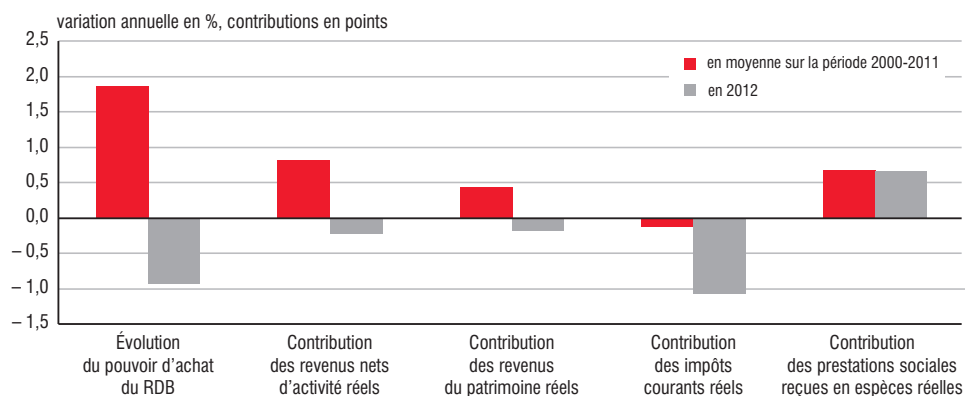
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Si l'on compare les évolutions des composantes du pouvoir d'achat en 2012 à leur évolution moyenne entre 2000 et 2011 (*figure 10*), on constate, outre l'effet de la hausse des impôts, que les revenus réels d'activité et du patrimoine contribuent fortement au freinage du pouvoir d'achat, comparativement à la moyenne 2000-2011. En revanche, les prestations en espèces conservent un rythme de progression en termes réels semblable à celui des années 2000-2011.

Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat baisse de 1,5 %, alors qu'il était stable en 2011.

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2012 et comparaison à la moyenne 2000-2011



Champ : France.

Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc, par exemple, que la contribution des revenus nets d'activité réels à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à - 0,2 point en 2012, alors qu'elle était de +0,8 point en moyenne sur la période 2000-2011.

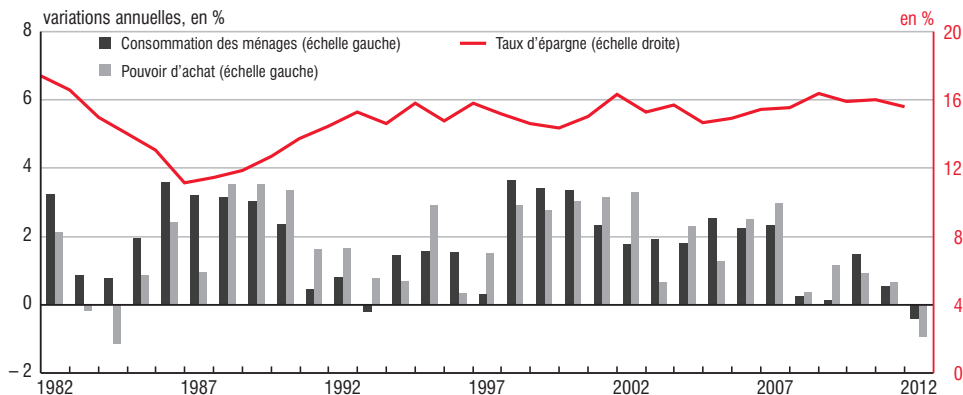
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

La consommation baisse, mais moins que le pouvoir d'achat

Cette baisse du pouvoir d'achat des ménages entraîne une baisse de leurs dépenses de consommation, toutefois d'ampleur plus faible : - 0,4 % en volume, après + 0,5 % en 2011. Le taux d'épargne agrégé diminue en effet (*figure 11*), ce qui signifie qu'une partie des ménages ont pu réduire leur épargne afin de limiter la baisse de leur consommation. Celui-ci passe ainsi de 16,0 % en 2011 à 15,6 % en 2012, un niveau qui reste élevé et qui reflète toujours un comportement de précaution face à la situation dégradée du marché du travail et aux incertitudes macroéconomiques globales.

En premier lieu, les dépenses en biens manufacturés se replient de 1,2 %, après + 1,1 % en 2011. Ce recul est principalement imputable à la chute des achats automobiles (- 7,0 % après + 0,6 %), notamment au premier trimestre par contrecoup d'importants achats anticipés en fin d'année 2011 avant la modification du dispositif de bonus-malus écologique. Pour les mêmes raisons, la consommation automobile augmente sensiblement de nouveau en décembre 2012, par anticipation du renforcement des malus au 1^{er} janvier 2013, sans toutefois que cette hausse compense la faiblesse des achats au cours de l'année. Par ailleurs, la consommation « d'autres produits industriels » baisse aussi (- 1,0 % après + 1,4 %), en grande partie à cause de la baisse des achats de textile-cuir

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

(- 2,8 % après - 0,9 %). La consommation de produits alimentaires⁶ marque également le pas : + 0,1 % après + 0,9 % en 2011. La consommation de biens d'équipement ralentit, mais reste en forte hausse (+ 4,2 % après + 6,8 % en 2011). Comme les années précédentes, elle est tirée par le dynamisme des achats de produits informatiques, électroniques et optiques. Enfin, la consommation de produits pétroliers raffinés baisse (- 1,6 % après - 3,4 %), ce recul s'inscrivant dans le prolongement des baisses observées chaque année depuis le milieu des années 2000.

À l'inverse, la consommation d'énergie-eau-déchets rebondit (+ 5,2 % après - 9,1 %) : ceci traduit un retour à la normale après une année 2011 exceptionnellement douce.

La consommation de services marchands ralentit, mais reste en légère progression (+ 0,3 % après + 1,3 %). En particulier, la consommation de services d'hébergement-restauration se replie de 1,5 %, après + 1,3 %. La consommation d'autres services aux ménages⁷, qui contient notamment les activités récréatives et artistiques, baisse également. En sens inverse, les dépenses d'information-communication et de services immobiliers progressent, respectivement, de 2,2 % et 1,1 %.

Enfin, le solde des échanges touristiques s'améliore, ce qui traduit notamment une diminution des achats de touristes français à l'étranger qui pèse sur la consommation totale des ménages résidents (contribution négative de la correction territoriale à l'évolution de la consommation totale).

L'investissement des ménages se replie légèrement (- 0,3 % après + 2,4 %) ; notamment, dans la construction, les mises en chantier de logements neufs baissent fortement après un rebond observé fin 2011, entraînant un recul de l'investissement en cours d'année 2012.

Au total, le taux d'épargne financière des ménages⁸ baisse à 6,1 %, après 6,7 % en 2011, un niveau proche de ceux observés au début des années 2000.

6. Postes AZ (Produits agricoles) et C1 (Produits agroalimentaires) de la nomenclature NAF Rev. 2.

7. Poste RU de la nomenclature NAF Rev. 2.

8. Défini comme leur capacité de financement divisée par leur revenu disponible brut.

Les échanges extérieurs soutiennent nettement l'activité

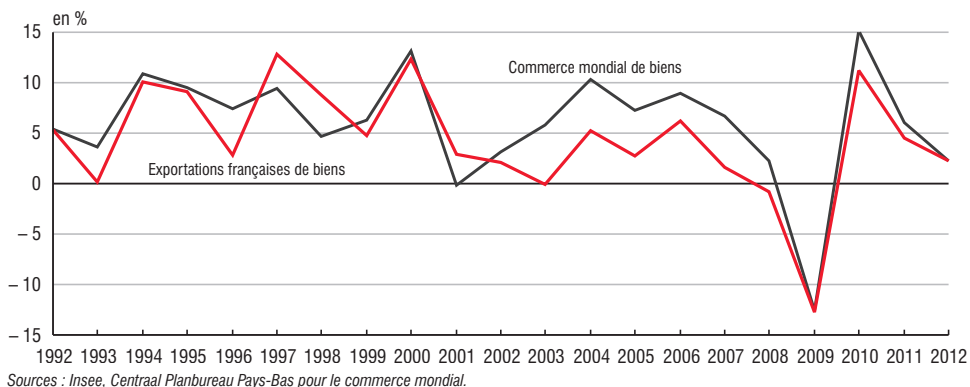
De bonnes performances à l'exportation, dans un contexte international dégradé

En 2012, le commerce mondial de biens ralentit fortement (+ 2,3 % en volume après + 6,0 %), à cause du ralentissement de la croissance en zone euro, mais aussi dans les pays émergents. La demande mondiale adressée à la France ralentit encore plus fortement, en raison de l'orientation géographique de nos échanges. En particulier, la hausse modérée des importations allemandes, britanniques et américaines ne compense pas la faiblesse des importations de nos autres principaux partenaires : - 7,8 % pour l'Italie, - 5,0 % pour l'Espagne, - 0,1 % pour la Belgique. Dans ce contexte très dégradé, la dépréciation passée de l'euro (entre l'été 2011 et l'été 2012) a en revanche soutenu les exportations françaises.

Les exportations de la France ralentissent en 2012, progressant de 2,4 % en volume, après + 5,4 % en 2011. Néanmoins, ce rythme de progression traduit une bonne performance des exportations, comparativement aux évolutions passées. En effet, elles croissent autant que le commerce mondial (*figure 12*), et même plus rapidement que la demande adressée à la France.

Les exportations hors zone euro (+ 4,8 % en volume) sont dynamiques et cette bonne performance n'est que partiellement contrebalancée par la baisse des exportations à destination de la zone euro (- 0,5 %).

12. Évolution des exportations françaises et du commerce mondial de biens



Les exportations de biens manufacturés sont dynamiques

Les exportations de produits manufacturés, qui représentent environ les trois quarts des ventes, progressent (+ 2,9 %) ; elles sont tirées par la vive progression des ventes de matériels de transport (+ 6,8 %), grâce à la forte progression des ventes de l'industrie aéronautique et spatiale, et malgré la nette baisse des exportations automobiles. Les exportations de biens d'équipements, de produits agroalimentaires, et celles d'autres produits industriels progressent sensiblement. *A contrario*, les exportations de l'industrie de la cokéfaction et du raffinage reculent nettement.

À l'inverse, les exportations d'énergie, eau, déchets et celles de produits agricoles baissent sensiblement (- 7,4 % et - 7,8 % respectivement). Au total, les exportations de biens augmentent de 2,2 % et les exportations de services marchands à un rythme proche de celles de biens.

Les importations reculent

En 2012, les importations de la France baissent de 1,1 % en volume, après + 5,1 % en 2011 : elles pâtissent du recul de la demande intérieure hors stocks (– 0,4 %), ainsi que du fort mouvement de réduction des stocks.

Les importations de produits manufacturés ralentissent fortement (+ 0,2 % après + 6,4 %). Les importations d'autres produits modèrent également les achats. En particulier, les importations d'énergie-eau-déchets, incluant les produits pétroliers, baissent de 6,3 %, après + 1,1 % en 2011.

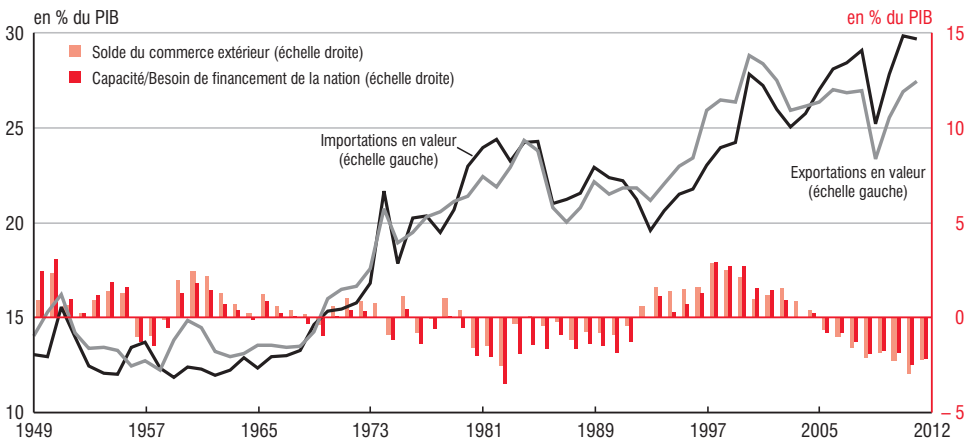
Au total, les dynamiques des exportations et des importations en volume divergent. La contribution comptable des échanges extérieurs à la croissance du PIB est nettement positive et s'élève à + 1,0 point, alors qu'elle était nulle en 2011 et en 2010.

Le déficit extérieur se réduit quelque peu

Si les exportations croissent plus vite que les importations en volume, c'est aussi le cas en valeur, malgré la progression plus marquée du prix des importations. Le déficit des échanges de biens et services⁹ se replie à 45 milliards d'euros, soit 2,2 % du PIB, après 59 milliards d'euros en 2011, soit 3,0 % du PIB (*figure 13*). Cette amélioration ne repose pas sur le solde des échanges d'énergie, eau, déchets¹⁰, qui évolue peu. En revanche, le solde des échanges de biens manufacturés¹¹ se redresse de près de 10 milliards d'euros. Le déficit des échanges de biens et services vis-à-vis des autres pays de la zone euro n'évolue pas (1,5 % du PIB comme en 2011), et l'amélioration provient donc surtout des échanges avec le reste du monde.

Le déficit courant de la France se réduit aussi. Le besoin de financement de la nation s'élève à 2,2 % du PIB, après 2,5 % du PIB en 2011. La réduction du déficit courant est toutefois nettement plus faible que celle du déficit des échanges de biens et services, en particulier en raison d'une dégradation de l'excédent extérieur sur les revenus de la propriété¹² : ce dernier passe de + 1,4 % du PIB en 2011 à + 0,9 % du PIB en 2012.

13. Solde extérieur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

9. Mesuré FAB- FAB.

10. Mesuré CAF- FAB.

11. Mesuré CAF- FAB.

12. Le solde extérieur sur les revenus de la propriété traduit la différence entre le flux du revenu de la propriété perçu par les agents domestiques sur leurs actifs à l'étranger et le flux perçu par les étrangers sur leurs actifs en France.

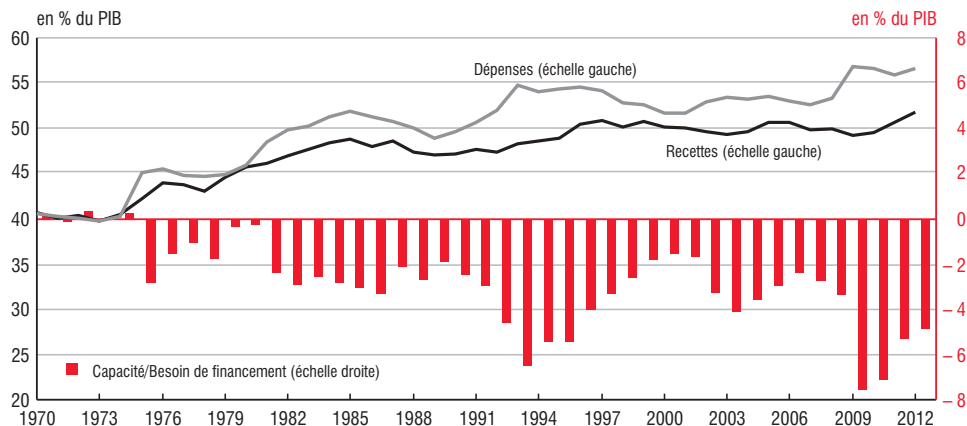
Le déficit se réduit, mais la dette continue d'augmenter

Le déficit public au sens de Maastricht atteint 4,8 % du PIB

En 2012, le déficit public au sens de Maastricht s'établit à 98,2 milliards d'euros, soit 4,8 % du PIB (*figure 14*). Par rapport à 2011, il se réduit de 7,2 milliards d'euros du fait d'une augmentation des recettes plus rapide que celle des dépenses. En part de PIB, les recettes publiques augmentent de 1,2 point et les dépenses de 0,8 point.

Le déficit public se réduit principalement pour l'État et dans une moindre mesure pour les organismes de sécurité sociale, alors que le déficit des administrations publiques locales augmente. Le taux de prélèvements obligatoires s'établit à 45,0 % du PIB, en hausse de 1,2 point par rapport à 2011. Le poids de la dette publique dans le PIB progresse de 4,4 points pour atteindre 90,2 %.

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Le taux de prélèvements obligatoires augmente de 1,2 point

En 2012, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 45,0 % du PIB, soit une hausse de 1,2 point par rapport à 2011. Cette augmentation provient essentiellement de la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales et sociales (+ 1,1 point) : celles qui ont été votées avant mai 2012 - notamment dans les lois de Finances et de Financement de la Sécurité sociale pour 2012 - représentent environ 15 milliards d'euros, et celles qui ont été prises lors de la loi de finances rectificative d'août 2012 représentent environ 7 milliards d'euros.

L'évolution spontanée des prélèvements obligatoires explique le reste de la hausse (+ 0,1 point). En effet, même en l'absence de nouvelles mesures, les prélèvements obligatoires auraient crû de 1,8 %, soit un rythme un peu supérieur à l'évolution du PIB en valeur : ce dynamisme provient notamment de l'évolution spontanée des cotisations sociales, de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, tandis que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) se révèle moins dynamique que le PIB.

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2012

Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublrier*

En 2012, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques de 22,3 milliards d'euros.

Ménages : les mesures accroissent les prélèvements obligatoires de 17,2 milliards d'euros

En 2012, une large partie des mesures nouvelles augmentent les prélèvements portant sur les ménages : notamment la contribution exceptionnelle sur la fortune (+ 2,3 milliards d'euros), laquelle fait plus que compenser la modification du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune votée en première loi de finances rectificative pour 2011 (– 1,5 milliard d'euros) ; la création d'un deuxième taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée à 7 % (+ 2,1 milliards d'euros) ; la hausse des prélèvements sociaux sur le capital (+ 1,9 milliard d'euros) ; la désindexation du barème de l'impôt sur le revenu (+ 1,8 milliard d'euros) ; la modification de l'abattement dérogatoire pour durée de détention sur les plus-values immobilières (+ 1,6 milliard d'euros) ; la suppression de l'exonération sociale des heures supplémentaires (+ 1,0 milliard d'euros) ; la révision des modalités de certaines déclarations de revenus (mariage, Pacs, divorce : + 1,0 milliard d'euros) ; et la réduction de l'abattement forfaitaire de contribution sociale généralisée de 3 % à 1,75 % (+ 0,8 milliard d'euros).

Entreprises : les prélèvements obligatoires augmentent de 5,0 milliards d'euros sous l'effet des mesures

En 2012, les mesures nouvelles concernant l'impôt sur les sociétés rapportent 2,6 milliards

d'euros avec notamment l'instauration d'une contribution exceptionnelle pour les grandes entreprises (+ 0,9 milliard d'euros), le paiement en 2012 de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises due au titre de 2012 (+ 1,0 milliard d'euros), ainsi que la montée en charge de la limitation pour les entreprises bénéficiaires de reporter leur déficit (+ 1,2 milliard d'euros) et de la suppression du bénéfice mondial consolidé (+ 0,5 milliard d'euros). L'impact induit de la réforme de la taxe professionnelle sur les recettes d'impôt sur les sociétés joue en revanche négativement (– 0,9 milliard d'euros).

D'autres mesures portant sur les entreprises ont par ailleurs un effet en 2012, parmi lesquelles figurent : la suppression de l'exonération partielle de taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour les contrats solidaires et responsables (+ 1,0 milliard d'euros), les hausses successives du forfait social (+ 0,9 milliard d'euros), l'intégration des heures supplémentaires dans le barème de calcul des allègements généraux de charges (+ 0,6 milliard d'euros), la mise en place d'une contribution exceptionnelle du secteur pétrolier (+ 0,6 milliard d'euros) et le doublement du taux de la taxe sur le risque systémique (+ 0,5 milliard d'euros).

Enfin, quelques contrecoups de mesures passées jouent négativement en 2012, notamment ceux liés à la réforme de la taxe professionnelle (– 0,8 milliard d'euros, hors impact induit sur l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu) et à la taxation en 2010 et 2011 de la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance (*exit tax*, – 1,7 milliard d'euros).

en milliards d'euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	22,3
dont : ménages	17,2
Mesures sur l'impôt sur le revenu	5,4
Mesures sur la TVA et autres taxes indirectes (alcools, tabacs...)	3,6
Hausse de la fiscalité locale	0,3
Autres (ISF, donations et successions, prélèvements sociaux, cotisations payées par les ménages...)	7,9
dont : entreprises	5,0
Mesures sur l'impôt sur les sociétés	2,6
Cotisations payées par les entreprises et forfait social	2,5
Autres (dont contrecoups <i>exit tax</i> et taxe professionnelle...)	0,0

Champ : France.

Source : direction générale du Trésor.

* Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublrier, direction générale du Trésor.

Les administrations publiques centrales réduisent leur déficit

En 2012, le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale (Odac), s'élève à 82,6 milliards d'euros (soit 19,6 % de leurs recettes), après 90,4 milliards d'euros en 2011. Les recettes progressent de 4,4 %, alors que les dépenses n'augmentent que de 1,8 %.

Les recettes sont tirées principalement par les impôts et cotisations sociales (+ 5,8 %). En particulier, l'impôt sur le revenu rapporte près de 9 milliards d'euros de recettes supplémentaires par rapport à 2011, soit une hausse de 17,3 %. L'impôt de solidarité sur la fortune, complété en 2012 par la contribution exceptionnelle sur la fortune, génère 0,7 milliard d'euros de plus qu'en 2011. Les impôts en capital augmentent de près de 1 milliard d'euros, avec la création d'une contribution exceptionnelle sur la détention de stocks de produits pétroliers (0,6 milliard d'euros) et la réforme des droits de succession (qui conduit à une hausse de 0,7 milliard d'euros). Les revenus de la propriété accusent une forte diminution (– 27,3 % par rapport à 2011), notamment en raison des moindres versements des entreprises publiques, dont la Caisse des dépôts et consignations. Enfin, l'État perçoit une recette exceptionnelle au titre de l'attribution des fréquences dites « 4G » (2,6 milliards d'euros).

Au sein des dépenses, la hausse des consommations intermédiaires (+ 4,9 %) est notamment soutenue par les livraisons de matériel militaire (hors cet effet, la progression des consommations intermédiaires ne serait que de 1,0 %). Les dépenses de personnel augmentent de 1,3 %, après + 0,7 % en 2011. Les remboursements d'intérêts diminuent de 2,6 %, du fait notamment de la baisse des taux longs. Les prestations sociales s'accroissent de 3,7 %, portées en particulier par le dynamisme des dépenses au titre de l'allocation aux adultes handicapés (+ 0,8 milliard d'euros) et des pensions de retraite et d'invalidité (+ 1,6 milliard d'euros). Les dépenses d'investissement baissent pour la troisième année consécutive (– 3,9 % en 2012). Enfin, la recapitalisation de Dexia, traitée en opération non financière, coûte 2,6 milliards d'euros à l'État en 2012.

Les administrations publiques locales accroissent quelque peu leur déficit

En 2012, le besoin de financement des administrations publiques locales atteint 3,1 milliards d'euros (soit 1,3 % de leurs recettes), après 1,5 milliard d'euros en 2011. Les dépenses accélèrent quelque peu (+ 3,1 % après + 2,7 % en 2011), alors que les recettes ralentissent (+ 2,4 % après + 2,6 % en 2011).

Les dépenses de fonctionnement sont portées par les rémunérations (+ 3,1 % après + 2,1 % en 2011), tandis que les consommations intermédiaires ralentissent (+ 3,5 % après + 3,8 % en 2011). Les dépenses au titre des prestations et transferts sociaux restent dynamiques (+ 3,2 % après + 2,8 % en 2011), notamment les prestations handicap, bien qu'en décélération, et le revenu de solidarité active (RSA socle). L'investissement croît au même rythme qu'en 2011 (+ 3,5 %), pour atteindre 45,4 milliards d'euros, sous un effet de cycle traditionnel à l'approche des élections municipales de 2014.

Les recettes d'impôts sur les produits et la production sont en hausse de 4,4 milliards d'euros (dont 0,8 milliard d'euros pour la contribution foncière des entreprises, 1,0 milliard d'euros pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et 1,3 milliard d'euros pour la taxe sur le foncier bâti). La taxe d'habitation augmente également de près de 1 milliard d'euros. En revanche, les droits de mutation à titre onéreux reculent de 0,4 milliard d'euros (après + 1,3 milliard d'euros en 2011), en lien avec le repli des ventes sur le marché immobilier. Enfin, les transferts courants reçus de l'État reculent légèrement (– 0,2 milliard d'euros).

Les comptes sociaux s'améliorent mais restent déficitaires

En 2012, le besoin de financement des administrations de sécurité sociale diminue légèrement à 13,1 milliards d'euros (soit 2,5 % de leurs recettes), après 14,0 milliards d'euros en 2011. La croissance des recettes, très largement portée par des mesures nouvelles, dépasse en effet celle des dépenses.

Par rapport à 2011, les recettes ralentissent (+ 3,4 % en 2012 après + 5,3 %) du fait de la décélération de la masse salariale privée. Elles sont toutefois soutenues par d'importantes mesures nouvelles (6,4 milliards d'euros), avec notamment les augmentations des prélèvements sociaux sur le capital (+ 1,9 milliard d'euros), de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (+ 1,0 milliard d'euros) et du forfait social (+ 0,9 milliard d'euros).

Les dépenses des administrations de sécurité sociale croissent à un rythme légèrement plus faible qu'en 2011 (+ 3,2 % après + 3,3 % en 2011), confirmant ainsi le ralentissement observé depuis 2009. Néanmoins, certains postes accélèrent : les prestations en espèces versées par la branche famille (+ 3,2 % après + 0,3 % en 2011), soutenues par la revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire de septembre 2012 ; les prestations chômage (+ 5,2 % après - 0,4 % en 2011), en raison de la dégradation du marché du travail. À l'inverse, les prestations vieillesse versées par le régime général décélèrent (+ 4,1 % après + 4,6 % en 2011), principalement sous l'effet du recul de l'âge légal de départ en retraite avec la montée en charge de la réforme de 2010, tandis que les mesures adoptées en 2012 pour les carrières longues ne sont entrées en vigueur qu'en novembre et n'ont guère d'effet dès 2012. Enfin, les dépenses d'assurance maladie sont maîtrisées, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure d'un peu moins d'un milliard d'euros à la prévision.

Encadré 6

Les interventions publiques liées à la crise financière et leur impact sur les finances publiques

Ronan Mahieu*

Depuis le début de la crise financière en 2009, les interventions publiques ont été multiformes. Pour la France comme pour la plupart des pays européens, les interventions les plus significatives, sur un plan quantitatif, sont celles liées aux aides destinées soit au secteur bancaire, soit aux États en difficulté de la zone euro.

En 2008, sont créées deux sociétés destinées à venir en aide au secteur bancaire suite à la faillite de Lehman Brothers, à l'origine d'un assèchement des marchés financiers ne permettant plus aux banques de se refinancer normalement. La Société de Financement de l'Économie française (SFEF), détenue conjointement par l'État (sous forme minoritaire) et les banques, a pour mission de prêter aux banques afin de se substituer à un marché interbancaire défaillant et éviter que le financement de l'ensemble de l'économie n'en pâtisse : la SFEF finance ces prêts en empruntant elle-même avec la garantie de l'État. La Société de Prise de Participation de l'État (SPPE) a, pour

sa part, vocation à renforcer les fonds propres des établissements bancaires via des prises de participation temporaires dans le capital des établissements.

Ces dispositifs généraux sont complétés par des interventions spécifiques. Ainsi, la banque Dexia bénéficie non seulement d'un apport en capital via la SPPE, mais aussi d'importantes garanties de refinancement apportées fin 2008 par les États belge, français et luxembourgeois (ce qui signifie qu'en cas de défaut de Dexia sur ses passifs, ces États rembourseraient les créanciers). Bien que Dexia enregistre à nouveau des bénéfices en 2009 et 2010, sa situation reste fragile et se détériore brutalement en 2011, année où sa perte excède 11 milliards d'euros. Les trois États viennent alors en aide fin 2011 à la banque grâce à de nouvelles garanties, mais Dexia doit en contrepartie mettre fin à l'essentiel de ses activités et se cantonner à la gestion en extinction du portefeuille d'actifs qu'elle détient encore.

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 6 (suite)

Fin 2012, la situation nécessite une importante recapitalisation (5,5 milliards d'euros) menée conjointement par les États belge et français.

Par ailleurs, le déclenchement de la crise des dettes souveraines amène les États membres de la zone euro à venir en aide aux pays en difficulté (Grèce, Irlande et Portugal) : soit par des prêts bilatéraux, soit par des prêts consentis par le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF, émanation des États membres de la zone euro, qui finance les prêts accordés en s'endettant avec la garantie des États) ou le Mécanisme Européen de Stabilité (MES, institution financière et monétaire nouvelle qui bénéficie à l'automne 2012 d'un apport de capital conséquent par les pays membres de la zone euro).

Eurostat publie chaque année une évaluation harmonisée de l'impact de la crise financière sur les finances publiques : bien qu'elles excluent l'effet des aides consenties aux États de la zone euro en difficulté dans le cadre de la crise des dettes souveraines, ces données permettent de comparer la situation des différents pays. La *figure 1* fournit la mesure de l'impact de ces interventions publiques pour la France.

En 2008, année de déclenchement de la crise financière, les interventions publiques induisent un accroissement de la dette brute de 11,5 milliards d'euros, qui traduit l'endettement que la SPPE, classée au sein des administrations publiques (APU), a dû contracter pour financer ses prises de participation dans les établissements bancaires. En revanche, l'impact sur la dette nette est proche de zéro puisque cet endettement supplémentaire a pour contrepartie à l'actif la valeur des participations prises.

Dès 2008, l'impact des interventions publiques est assez marqué (39,2 milliards d'euros) sur les engagements « contingents » ou « hors-bilan » : il s'agit principalement de

garanties accordées par les administrations publiques à d'autres agents : elles ne se matérialiseront sous forme d'un surcroît de dette publique qu'en cas de défaut de paiement de leurs bénéficiaires. Ce surcroît de 39,2 milliards d'euros en 2008 est imputable pour un tiers aux garanties accordées à la SFEF - qui, suite à une décision d'Eurostat de juillet 2009, est considérée comme une société financière, donc hors du périmètre des APU - et pour les deux tiers de garanties accordées à d'autres entreprises, principalement Dexia.

L'impact sur le solde public de l'ensemble de ces interventions, nul en 2008, devient légèrement positif de 2009 à 2011 : en effet, les prises de participation de la SPPE se soldent par des versements de dividendes qui accroissent les recettes publiques, et l'octroi de garanties publiques a pour contrepartie le versement par les bénéficiaires (principalement Dexia) de commissions augmentant également les recettes.

Au cours des années 2009, 2010 et 2011, l'impact des interventions publiques sur la dette brute se réduit progressivement, à mesure que la SPPE se retire du capital des établissements bancaires et se désendette en conséquence. En revanche, l'impact sur les engagements contingents croît très significativement en 2009 pour atteindre 100 milliards d'euros avec la montée en puissance de la SFEF au cours du 1^{er} trimestre : au fur et à mesure que la SFEF accorde de nouveaux financements aux banques, elle émet des titres qui bénéficient de la garantie de l'État. L'encours de garanties à la SFEF, qui atteint 77 milliards d'euros fin 2009, se replie progressivement les années suivantes à mesure que les établissements de crédit remboursent la SFEF, qui à son tour diminue son endettement ; toutefois, il est encore de près de 24 milliards d'euros fin 2012.

1. Impact de la crise financière

	en milliards d'euros					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Déficit	0,0	0,0	1,4	1,0	0,6	- 2,2
Dette brute	0,0	11,5	5,9	0,8	0,0	2,2
Dette nette	0,0	0,6	- 0,9	- 1,7	0,0	2,2
Engagements contingents	0,0	39,2	100,1	90,4	70,2	50,6
Garanties accordées à la SFEF	0,0	13,0	77,3	69,4	53,5	23,7
Autres engagements contingents	0,0	26,2	22,8	21,0	16,8	26,9

Champ : France.
Source : Eurostat.

Encadré 6 (suite)

L'impact des interventions publiques sur les autres engagements contingents décroît légèrement de fin 2008 à fin 2011, mais augmente à nouveau en 2012 sous l'effet des nouvelles garanties accordées à Dexia, pour atteindre près de 27 milliards d'euros en fin d'année.

Enfin, l'impact des interventions publiques sur le solde des APU, légèrement positif les années précédentes, devient négatif à hauteur de 2,2 milliards d'euros en 2012 en raison de la part prise par la France fin 2012 dans la recapitalisation de Dexia (2,6 milliards d'euros comptabilisés en dépense publique), nette des commissions versées par la banque en rémunération de la garantie. On notera que la première recapitalisation de Dexia menée en 2008 n'avait pas pesé sur le déficit parce qu'à l'époque Dexia n'ayant pas enregistré de pertes récurrentes, l'injection par l'État français de capitaux dans Dexia avait été considérée, en comptabilité nationale, comme une opération financière et non comme une dépense des APU. La situation fin 2012 est tout autre (la banque ayant enregistré des pertes sur 2008, 2009 et 2012, dont le montant cumulé avoisine 15 milliards d'euros) : dans de telles conditions, et en l'absence de participation d'actionnaires privés à la recapitalisation, les règlements encadrant le calcul du déficit et de la dette publics imposent de comptabiliser l'apport de capital comme une dépense (et non comme un simple investissement de portefeuille).

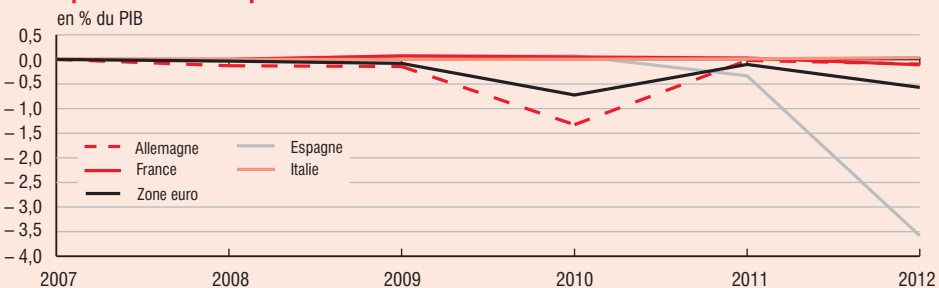
Bien qu'impressionnants à première vue, les montants en jeu doivent être relativisés : le surcroît de dette publique brute n'a jamais excédé 0,6 % du PIB, et le surcroît d'engagements contingents 5,3 %. L'impact des interventions sur le déficit et la dette publics est particulièrement faible en France comme en Italie sur l'ensemble de la période 2007-2012 (*figure 2*).

En Allemagne, l'impact des interventions publiques sur le déficit et la dette publics est un peu plus important : + 1,3 point pour le déficit public et + 8,5 points pour la dette publique en 2010. Le sauvetage des banques en difficulté a en effet entraîné la mise en place de structures de défaillance chargées de liquider les actifs douteux détenus par les établissements bancaires, ces dernières étant classées dans le périmètre des administrations publiques. En Espagne, l'aide aux banques en difficulté mise en place courant 2012 dégrade significativement le déficit de 2012 (- 3,6 points de PIB), et porte l'impact des interventions sur la dette publique à 5,2 % du PIB fin 2012 contre 2,3 % un an auparavant. L'impact sur les engagements contingents atteint 10,0 % du PIB espagnol fin 2012.

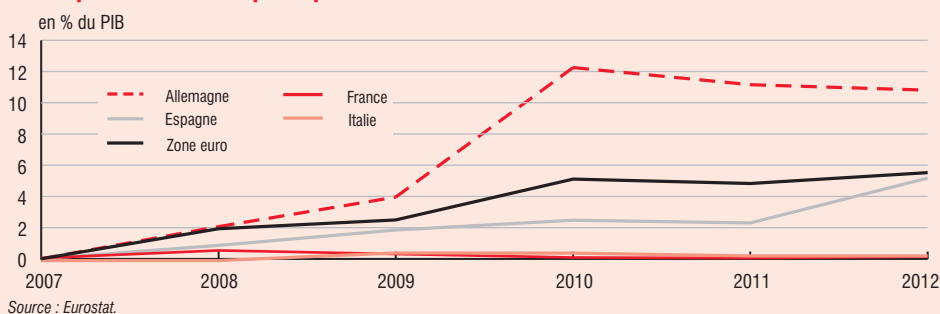
À ces chiffres il convient d'ajouter les aides accordées dans le cadre de la crise des dettes souveraines (voir *Vue d'ensemble, encadré « La crise financière se poursuit dans la zone euro en 2012 »*). Les finances publiques des différents pays de la zone euro sont affectées dans des proportions voisines (en points de PIB) par ces aides dans la mesure où les contributions des différents États sont calculées en proportion de leur PIB.

Fin 2012, ces interventions pèsent sur la dette publique française à hauteur de 48,1 milliards d'euros (soit 2,4 % du PIB) : 11,4 milliards d'euros au titre des prêts bilatéraux accordés à la Grèce, 30,2 milliards d'euros *via* la quote-part de la France dans les prêts accordés par le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande, et 6,5 milliards d'euros en raison de la mise en place du Mécanisme Européen de Stabilité (MES). Techniquement, c'est le FESF qui accorde les prêts aux États en difficulté, les titres qu'émet en

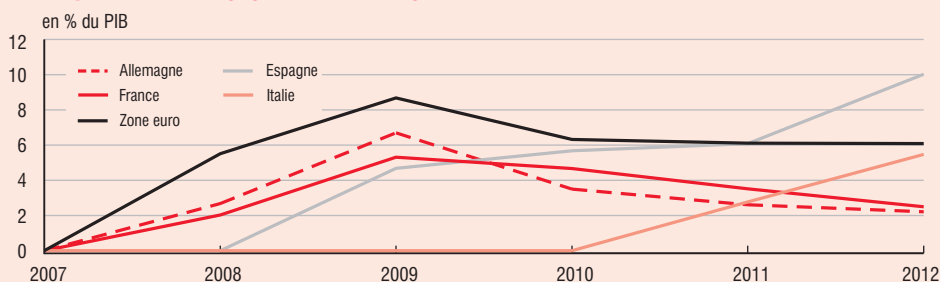
2a. Impact sur le solde public



Source : Eurostat.

2b. Impact sur la dette publique brute

Source : Eurostat.

2c. Impact sur les engagements contingents

Source : Eurostat.

contrepartie par le FESF bénéficiant de la garantie des États ; toutefois, le FESF n'est pas considéré en comptabilité nationale comme une unité institutionnelle (faute notamment de capitaux propres en rapport avec les sommes qu'il prête) et les titres qu'il émet accroissent la dette des États au prorata de leur contribution au

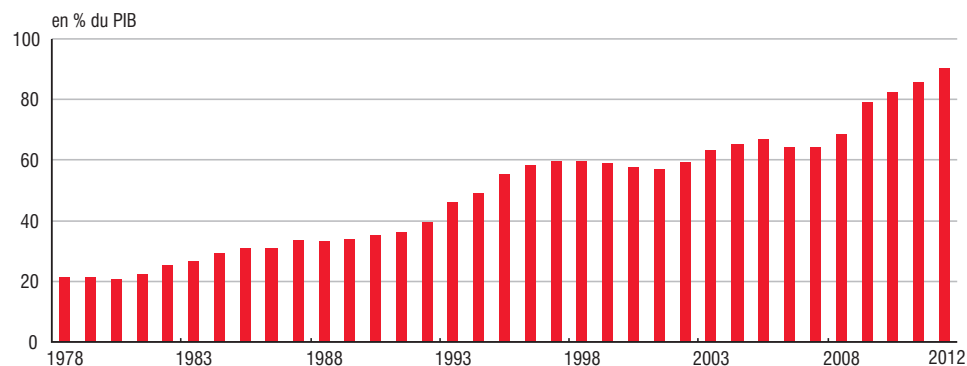
dispositif. La situation est différente pour le MES qui bénéficie d'un apport initial de capital conséquent de la part des États : les titres qu'il émet n'accroissent donc pas la dette publique. En revanche, la France a dû, comme les autres pays, s'endetter pour financer l'apport initial de capital à l'automne 2012.

La dette publique atteint 90,2 % du PIB, en hausse de 4,4 points

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 1 833,8 milliards d'euros fin 2012 après 1 716,9 milliards un an plus tôt. Elle représente 90,2 % du PIB, contre 85,8 % fin 2011 (figure 15).

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 439,9 milliards d'euros, en hausse de 104,6 milliards, soit une variation supérieure à son besoin de financement (80,0 milliards). Ce surplus de dette résulte principalement des prêts accordés aux pays de la zone euro dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (FESF : + 27,1 milliards) et du financement par emprunt de la participation versée en 2012 au mécanisme européen de stabilité (MES : 6,5 milliards). Par ailleurs, deux éléments viennent diminuer la contribution de l'État à la dette via la consolidation entre administrations : d'une part, les dépôts des administrations publiques au Trésor, qui constituent un passif de l'État, augmentent de 4,1 milliards ; d'autre part, 2,9 milliards de titres de créance de l'État sont acquis par d'autres administrations publiques. L'accroissement de la dette passe principalement par l'endettement obligataire : les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les bons du Trésor

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

à intérêt annuel (BTAN) progressent de 82,8 milliards et constituent 84,0 % de la dette de l'État fin 2012. En revanche, l'encours de titres de créance à court terme diminue de 12,9 milliards et représente désormais 11,1 % de la dette de l'État, contre 13,1 % fin 2011.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 9,9 milliards d'euros fin 2012, en diminution de 0,4 milliard par rapport à fin 2011.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement de crédits à long terme, atteint 173,7 milliards d'euros fin 2012 : elle augmente de 7,1 milliards par rapport à fin 2011, en lien avec la dégradation de leur besoin de financement, qui atteint 3,1 milliards d'euros en 2012. Au-delà de leur déficit, le surplus de dette s'explique par l'accroissement des dépôts des collectivités locales au Trésor (+ 4,1 milliards).

La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de 5,7 milliards pour s'établir à 210,3 milliards d'euros fin 2012. L'augmentation de la dette est inférieure au déficit (13,1 milliards) : la trésorerie des administrations de sécurité sociale, très excédentaire fin 2011, diminue en effet de 6,1 milliards d'euros.

En 2012, la dette publique nette atteint 1 675,1 milliards d'euros, soit 82,4 % du PIB. Elle s'accroît de 99,9 milliards par rapport à fin 2011, soit une hausse inférieure de 17,0 milliards à celle de la dette brute. Cette moindre progression de la dette nette s'explique pour l'essentiel par les prêts de l'État aux pays de la zone euro via le FESF, qui constituent à la fois une source d'endettement et un actif financier. La diminution de la trésorerie des administrations publiques (– 6,0 milliards) joue en sens opposé. ■

Pour en savoir plus

Bisault L., « Le tiers secteur, un acteur économique important », *Insee Première* n° 1342, mars 2011.

Bisault L., « L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale », *Insee Première* n° 1390, février 2012.

Accardo J., Chevalier P., Forgeot G., Friez A., Guédès D, Lenglard F et Passeron V., « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », in *L'Économie française*, coll. « Insee Références », édition 2007.

Beaujour M., « Le compte des sociétés non financières et des entrepreneurs individuels (SNFEI) », *Notes méthodologiques de la base 2005*, n° 6, Insee, mars 2013.

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2010 et 2011

Ronan Mahieu*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2012, les comptes annuels définitif 2010 et semi-définitif 2011 apportent des révisions aux comptes semi-définitif 2010 et provisoire 2011 publiés en 2012.

Principales révisions sur le compte 2010

Équilibre ressources-emplois

Les révisions sont de très faible ampleur entre le compte semi-définitif et le compte définitif. En particulier, l'estimation de la croissance du PIB en volume en 2010 demeure de + 1,7 %. L'évolution de la consommation totale en volume reste inchangée même si celle des ménages est marginalement révisée à la hausse. L'évolution des exportations et des importations en valeur est un peu revue, ce qui dégrade très légèrement la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB en valeur (- 0,5 % au lieu de - 0,4 %). Toutefois, la révision en légère hausse du prix des importations de gaz fait que la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB en volume demeure nulle. L'investissement est un peu plus dynamique (+ 1,4 % en volume contre + 1,2 %) du fait d'une révision sur les entreprises non financières. La contribution des stocks à la croissance du PIB en volume reste inchangée à + 0,1 %.

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée (VA) des SNF étant marginalement révisée à la baisse (+ 2,3 % au lieu de + 2,4 %) et la croissance des rémunérations versées par celles-ci étant inchangée à + 2,2 %, le rebond de l'excédent brut d'exploitation (EBE) est très légèrement atténué : + 5,7 % au lieu de + 6,0 %. Toutefois, le solde des revenus de la propriété étant revu favorablement, l'épargne brute des SNF est révisée à la hausse (+ 19,8 % au lieu de + 16,6 %) malgré la très légère dégradation du taux de marge. La FBCF étant par ailleurs revue en légère hausse, le taux d'autofinancement s'établit maintenant à 83,8 % au lieu de 81,8 % précédemment.

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages est inchangée à + 2,0 %. L'évolution du

pouvoir d'achat du RDB demeure de + 0,9 %, l'évolution des prix n'ayant pas été revue.

La révision en très légère hausse de l'évolution de la dépense de consommation finale des ménages en valeur (+ 2,6 % contre + 2,5 % précédemment) ne modifie pas l'estimation du taux d'épargne (15,9 %). Le taux d'épargne financière est revu en très légère hausse de 0,1 point à 7,0 %.

Principales révisions sur le compte 2011

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 2,0 % dans le compte semi-définitif 2011, contre + 1,7 % dans le compte provisoire. La révision à la hausse de la progression du PIB en valeur est un peu moins marquée (+ 0,2 point, à + 3,3 %).

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en légère hausse à + 1,0 % au lieu de + 0,9 % précédemment : ce sont les effets opposés des révisions à la hausse de la consommation des ménages (notamment en services de télécommunication et en services d'assurance) et des administrations publiques, et à la baisse de la FBCF (+ 2,9 % au lieu de + 3,5 % précédemment). Cette révision à la baisse de l'investissement est d'abord imputable aux entreprises non financières (+ 3,1 % au lieu de + 5,1 %). Les révisions en légère hausse des importations et des exportations se compensent de sorte que la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume demeure nulle. Elle est toutefois fortement négative en valeur du fait notamment des mouvements de prix énergétiques, et son ampleur est même un peu revue (- 0,8 % au lieu de - 0,7 % précédemment). Le mouvement de fort restockage en 2011 décrit lors du compte provisoire est accentué dans le compte semi-définitif : la contribution des stocks à la croissance du PIB en volume s'établit maintenant à + 1,1 % contre + 0,8 % précédemment.

Compte des sociétés non financières (SNF)

La croissance de la VA des SNF s'établit maintenant à + 3,2 % en 2011 au lieu de + 2,8 % dans le compte provisoire. Parallèlement, l'évolution des rémunérations est revue en baisse à + 3,8 % au lieu de + 4,4 %.

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 7 (suite)

Le taux de marge est donc sensiblement révisé à la hausse (29,1 % au lieu de 28,6 %) même s'il affiche toujours une nette baisse (– 0,9 point) par rapport à 2010.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété étant peu revu, la baisse de l'épargne brute des SNF est également quelque peu atténuée : – 8,5 % au lieu de – 11,5 % précédemment. La progression de la FBCF en valeur étant revue à la baisse (+ 5,7 % au lieu de + 7,7 %), la hausse du taux d'investissement est atténuée (+ 0,5 point au lieu de + 0,9 point précédemment) : il s'établit maintenant à 19,8 % en 2011. Par ailleurs la dégradation du taux d'autofinancement des SNF, de l'ordre d'une quinzaine de points entre 2010 et 2011 au compte provisoire, n'est plus que de 11,2 points : il s'établit maintenant à 72,6 %.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de + 2,7 % en valeur en 2011, soit 0,1 point de plus que dans le compte provisoire. La révision à la hausse des revenus de la propriété l'emporte, en effet, sur celle à la baisse des revenus d'activité et, plus marginalement, des prestations sociales reçues. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages n'étant pas révisé, l'évolution du pouvoir d'achat du RDB est maintenant de + 0,7 % contre – 0,5 % précédemment.

Toutefois, la dépense de consommation des ménages en valeur s'avérant plus dynamique qu'au compte provisoire, le taux d'épargne des ménages est revu en baisse de 0,1 point à 16,0 %.

Le taux d'épargne financière est également révisé de – 0,1 point à 6,7 %.

Des révisions liées aux délais de disponibilité des sources d'information statistique

Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et des sociétés financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données des statistiques annuelles d'entreprises dans leur version semi-définitive. Ces statistiques annuelles d'entreprises font la synthèse d'informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières (déclarations fiscales, enquêtes annuelles de production et enquêtes sectorielles annuelles) qui ne sont pas disponibles au moment de la confection du compte provisoire.

Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version définitive. En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières est calée sur ces données d'entreprises.

Pour plus de précisions, voir la note sur internet : www.insee.fr, thèmes Comptes nationaux - Finances publiques, Comptes nationaux annuels, publications, « les principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2010, 2011 et 2012 ».

Tableaux des principales révisions

Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2010	2011	2010	2011
Produit intérieur brut	1,7	1,7	1,7	2,0
Importations	8,9	4,9	8,9	5,1
Dépenses de consommation des ménages	1,4	0,3	1,5	0,5
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,8	0,2	1,8	0,4
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,2	3,5	1,4	2,9
<i>dont : ménages</i>	<i>– 0,4</i>	<i>3,1</i>	<i>– 0,4</i>	<i>2,4</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>6,3</i>	<i>5,1</i>	<i>6,6</i>	<i>3,1</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>– 8,1</i>	<i>– 1,9</i>	<i>– 8,1</i>	<i>0,2</i>
Exportations	9,6	5,3	9,5	5,4
Stocks (contribution au PIB)	0,1	0,8	0,1	1,1

Encadré 7 (suite)

Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2010	2011	2010	2011
Produit intérieur brut	2,7	3,1	2,7	3,3
Importations	13,1	10,6	13,3	11,0
Dépenses de consommation des ménages	2,5	2,3	2,6	2,6
Dépenses de consommation des administrations publiques	3,1	1,6	3,1	1,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	2,5	6,5	2,6	6,0
<i>dont : ménages</i>	<i>1,3</i>	<i>7,1</i>	<i>1,3</i>	<i>6,5</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>7,2</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>	<i>5,6</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>- 6,1</i>	<i>1,6</i>	<i>- 6,1</i>	<i>3,8</i>
Exportations	12,4	8,7	12,2	8,8
Stocks (contribution au PIB)	0,3	0,7	0,3	1,0

Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2010	2011	2010	2011
Produit intérieur brut	1,1	1,3	1,0	1,3
Importations	3,9	5,4	4,0	5,6
Dépenses de consommation des ménages	1,1	2,1	1,1	2,1
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,3	1,4	1,3	1,2
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,3	2,9	1,2	3,0
<i>dont : ménages</i>	<i>1,7</i>	<i>3,8</i>	<i>1,7</i>	<i>4,0</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>0,9</i>	<i>2,3</i>	<i>0,9</i>	<i>2,5</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>2,2</i>	<i>3,6</i>	<i>2,2</i>	<i>3,6</i>
Exportations	2,5	3,2	2,5	3,3
Stocks (contribution au PIB)	0,2	- 0,1	0,2	- 0,2

Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières (évolutions et taux en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2010	2011	2010	2011
Valeur ajoutée (VA)	2,4	2,8	2,3	3,2
Rémunération des salariés	2,2	4,4	2,2	3,8
Excédent brut d'exploitation (EBE)	6,0	- 2,2	5,7	0,0
Épargne brute	16,6	- 11,5	19,8	- 8,5
FBCF	7,9	7,7	8,1	5,7
Taux de marge (EBE/VA)	30,1	28,6	30,0	29,1
Taux d'investissement (FBCF/VA)	19,2	20,1	19,3	19,8
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	81,8	67,2	83,8	72,6

Tableau E : éléments du compte des ménages (évolutions et taux en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2010	2011	2010	2011
Revenu disponible brut (RDB)	2,0	2,6	2,0	2,7
Dépense de consommation	2,5	2,3	2,6	2,6
Pouvoir d'achat du RDB	0,9	0,5	0,9	0,7
Taux d'épargne (épargne/RDB)	15,9	16,1	15,9	16,0
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	7,0	6,8	7,0	6,7

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2012 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2013.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.